



Report d'activité 2022



TABLE DES MATIÈRES

Éditoriaux	3
Les temps forts 2021	4
Les Hautes-Alpes en bref	6
Les conseillers départementaux	8
SOLIDARITÉS	
Enfance et famille	10
Protection maternelle et infantile	12
Autonomie	14
Action sociale et insertion	16
Logement	18
TERRITOIRES	
Mobilités	20
Aide aux communes	22
Développement agricole et touristique	24
Énergie, forêt, climat	26
Eau, grands sites et biodiversité	28
Bâtiments	30
Filière air et aéroports	32
Laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire	33
CULTURE	
Archives départementales	34
Bibliothèque départementale	35
Centre départemental de ressources des arts	36
Musée muséum départemental	37
JEUNESSE	
Éducation	38
Jeunesse	39
SPORTS	
Grands événements	40
Sports	41
RESSOURCES	
Numérique et usages	42
Ressources humaines	44
Finances, budget	46
Affaires juridiques et achats publics	47
Relation citoyenne et moyens généraux	48
Communication	48
ANNEXES	
Bilan financier	50
Aides aux tiers	52

ÉDITOS

C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport d'activité du Département des Hautes-Alpes pour l'année 2022. Une année remarquable dans l'exécution de la feuille de route que s'est fixée l'Assemblée départementale. Aménagement du territoire, consolidation de l'attractivité de nos vallées, mise en valeur de nos cols mythiques et de nos sites les plus remarquables... Le Département a des ambitions pour les Hautes-Alpes et elles se traduisent par le bilan que l'on peut faire de cette année.

On retrouve ainsi le plan de soutien à nos stations de montagne, qui s'adaptent aux nouvelles conditions de travail, aux nouveaux enjeux environnementaux et aux nouvelles attentes de nos visiteurs. Ou encore la politique de soutien aux Communes et Intercommunalités de notre territoire. Le Département est toujours à leurs côtés et les accompagne techniquement et financièrement pour qu'elles puissent mettre leurs projets en œuvre le plus rapidement.

2022 marque aussi le début d'une inflation importante et d'un changement de conjoncture. Les pouvoirs publics ont, dans ce cadre, un rôle très important à jouer. Ils sont les modérateurs et stabilisateurs d'un monde qui change très vite. Ils soutiennent l'économie locale et sont aux côtés de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Aujourd'hui plus que jamais, le Département assume la responsabilité qu'il a envers les Haut-Alpins. En se montrant solidaire de chacun et en mettant tout en œuvre pour qu'une solution pertinente et efficace soit trouvée à chaque situation. C'est notre mission première. Celle déclinée au quotidien par un millier d'agents départementaux qui ont à cœur de travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire pour faire en sorte que notre territoire reste un territoire où il fait bon vivre et qu'il soit propice au plein épanouissement de chacun.

Jean-Marie Bernard
Président du Département

2022 est une année charnière. D'un côté les effets de la crise sanitaire sont encore perceptibles avec comme conséquence l'aggravation de la précarité. De l'autre l'apparition d'une inflation significative. Les plus fragiles de nos concitoyens Haut-Alpins sont bien sûr les premiers impactés. Mais, notre collectivité elle-même souffre aussi du renchérissement des opérations que nous menons ou que nous accompagnons financièrement, lié au coût des matériaux, de l'explosion du prix de l'énergie...

J'ajouterais une troisième crise, celle de l'attractivité des métiers de la fonction publique. Comme partout dans le pays, nous y sommes confrontés avec des délais de recrutement qui s'allongent et des métiers en tension dans plusieurs secteurs. Dans ce domaine comme dans d'autres, nous ressentons les prémices d'une transformation profonde du rapport au travail que nous nous devons d'accompagner.

Ces crises qui se succèdent, nous saurons les surmonter grâce au travail de nos équipes. Sur le terrain, nos usagers, les associations, les maires, les acteurs économiques et sociaux et les Haut-Alpins en général ont confiance dans notre capacité d'adaptation, notre écoute, notre proximité. En 2022, nous avons continué à construire avec eux des réponses solides aux problèmes rencontrés. C'est ce que vous découvrirez à la lecture de ce rapport.

Notre confiance dans l'avenir de notre territoire se mesure à la hauteur de nos investissements que nos élus ont choisi de maintenir à un niveau très élevé, trois fois supérieur à celui de 2017. Nous voulons la partager avec vous.

Jérôme Scholly
Directeur général des services



LES TEMPS FORTS 2022

Janvier



Pour préparer la 2^e génération de contrats-stations, le président Jean-Marie Bernard entame une tournée de 2 mois dans les stations de ski. Il y rencontre les maires pour recenser leurs besoins et allouer au mieux les 30 M€ d'aides qui seront attribués sur les 6 ans de son mandat.

Février



9 athlètes haut-alpins participent aux Jeux Olympiques d'hiver à Pékin et y portent haut nos couleurs : Alexia Queyrel, Alizée Baron, Camille Cerutti, Cyprien Sarrazin, Flora Dolci, Lucille Lefevre et Nils Allegre. Arthur Bauchet remporte 4 médailles et Valentin Giraud-Moine une comme guide.

Mars



Jean Castex, alors Premier ministre, se déplace dans les Hautes-Alpes et annonce dans les murs de l'Hôtel du Département une augmentation de l'aide de l'État pour les chantiers routiers du Pas de l'Ours et de la galerie de la Marionnaise.

Mai



À Orpierre, le président Jean-Marie Bernard et Patrick Ricou, vice-président du Département et président de l'Agence de développement, présentent un projet de plan d'action pour aménager et valoriser des sites majeurs : gorges de la Méouge (en photo), pré de Madame Carle, lac de Serre-Ponçon...

Juin



Un nouveau programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat est signé avec les partenaires du Département : 7,5 M€ seront investis sur 3 ans pour rénover 345 logements. Parmi les travaux ciblés, la rénovation énergétique.

Juin



La course cycliste le Critérium du Dauphiné fait étape dans les Hautes-Alpes avec une arrivée à Gap le 10 juin et un départ de Saint-Chaffrey le lendemain. Une forme de répétition générale avant d'accueillir « la grande boucle » le mois suivant.

Juillet



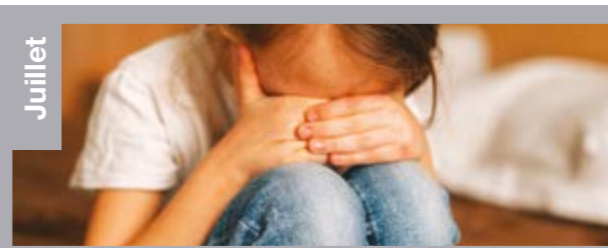
Le col du Granon fait son grand retour sur le Tour de France, 36 ans après son dernier passage. Une prouesse technique pour les services techniques du Département à plus de 2 400 m d'altitude. Le Danois Jonas Vingegaard remporte l'étape et prend le maillot jaune avant de triompher à Paris.

Juillet



Une vaste réflexion s'engage sur les usages de l'eau, avec les différents acteurs, suite à la sécheresse qui impacte en particulier le lac de Serre-Ponçon. Le 25 juillet, le président Jean-Marie Bernard accueille sur ses rives le préfet de Région Christophe Mirmand.

Juillet



Le Département signe avec l'État et l'Agence régionale de santé une convention pour une durée de 3 ans visant à renforcer les actions de protection de l'enfance : accès à la prévention en santé de tous les enfants, amélioration de la prise en charge des enfants « protégés »...

Août



50 % des foyers haut-alpins sont désormais raccordés à la fibre optique. À la fin de l'année 2023, tous pourront bénéficier d'une connexion ultra rapide à Internet. 5 500 km auront alors été déployés dans tout le département.

Septembre



Galibier, Lautaret, Izoard, Vars, Granon, Agnel et Noyer. Ces 7 grands cols sont des portes d'entrée et des symboles des Hautes-Alpes. Le Département investit pour les protéger et les mettre en valeur en conservant leur dimension touristique. Les travaux s'achèvent à Vars, battent leur plein sur l'Izoard et démarrent au Lautaret.

Octobre



Jean Castex, ancien Premier ministre, inaugure la nouvelle RD 947 dans le Haut-Guil, au Pas de l'Ours. C'est la fin d'un chantier hors norme, une voie entièrement neuve de 2,5 km de longueur pour desservir Abriès-Ristolas.

Novembre



Inauguration d'une exposition exceptionnelle au Musée muséum, la présentation d'une partie de la collection constituée par Adolphe et Anne-Laure Barle entre la fin du 19^e siècle et le milieu du 20^e. 200 objets principalement attribués à l'école espagnole attirent un nombreux public.

Décembre



Les agents du Département votent pour élire leurs représentants lors des élections professionnelles. 3 commissions administratives paritaires sont constituées par catégories, ainsi que la Commission consultative paritaire et le Comité social territorial.

NOUS

5 548,7 km²
25,5 habitants par km²



141 220 habitants

- 16 % ont moins de 15 ans
- 13,7 % ont entre 15 et 29 ans
- 17,3 % ont entre 30 et 44 ans
- 21,2 % ont entre 45 et 59 ans
- 20,2 % ont entre 60 et 74 ans
- 11,6 % ont plus de 75 ans

(insee 2019)

64 860 ménages fiscaux
 46,8 % des ménages sont imposés

(insee 2020)

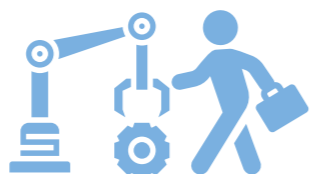
137 644 logements
 dont 62 683 résidences secondaires

(insee 2019)

162 communes

- 8 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération
- 15 cantons

ÉCONOMIE



Chiffre d'affaires cumulé des entreprises haut-alpines :
4,8 milliards d'euros en 2020
 (+12 % par rapport à 2021)

Taux de chômage : 6,7 %
 8 % en région Sud Paca

(insee 4^e trimestre 2022)

58 143 emplois dont

- 4,1 % dans l'agriculture
- 5,2 % dans l'industrie
- 7,7 % dans la construction
- 43,6 % dans les commerces et services
- 39,3 % dans l'administration publique

(insee 2019)

AGRICULTURE



1 664 exploitations agricoles
 La surface agricole utile représente 17 % de la superficie du Département et les alpages 43 %.
 (Agrest)

Pour la 2^e année consécutive 1^{er} département bio de France :
 42,7 % des surfaces agricoles cultivées en bio

Des productions végétales et animales diverses et de qualité avec 3 indications géographiques protégées (IGP) :

- l'agneau des Alpes du Sud
 - la pomme des Alpes de Haute-Durance
 - et les vins des Hautes-Alpes
- 2 en cours de labellisation :**
- tomme du Champsaur
 - bleu du Queyras

TOURISME



390 000 lits touristiques
22,9 millions de nuitées

1,3 milliard d'euros
 de consommation touristique
 Record de chiffre d'affaires touristique

Le tourisme génère :

- 35 % de la richesse locale
- 15 000 emplois
- avec une forte capacité d'entraînement sur d'autres secteurs d'activités

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

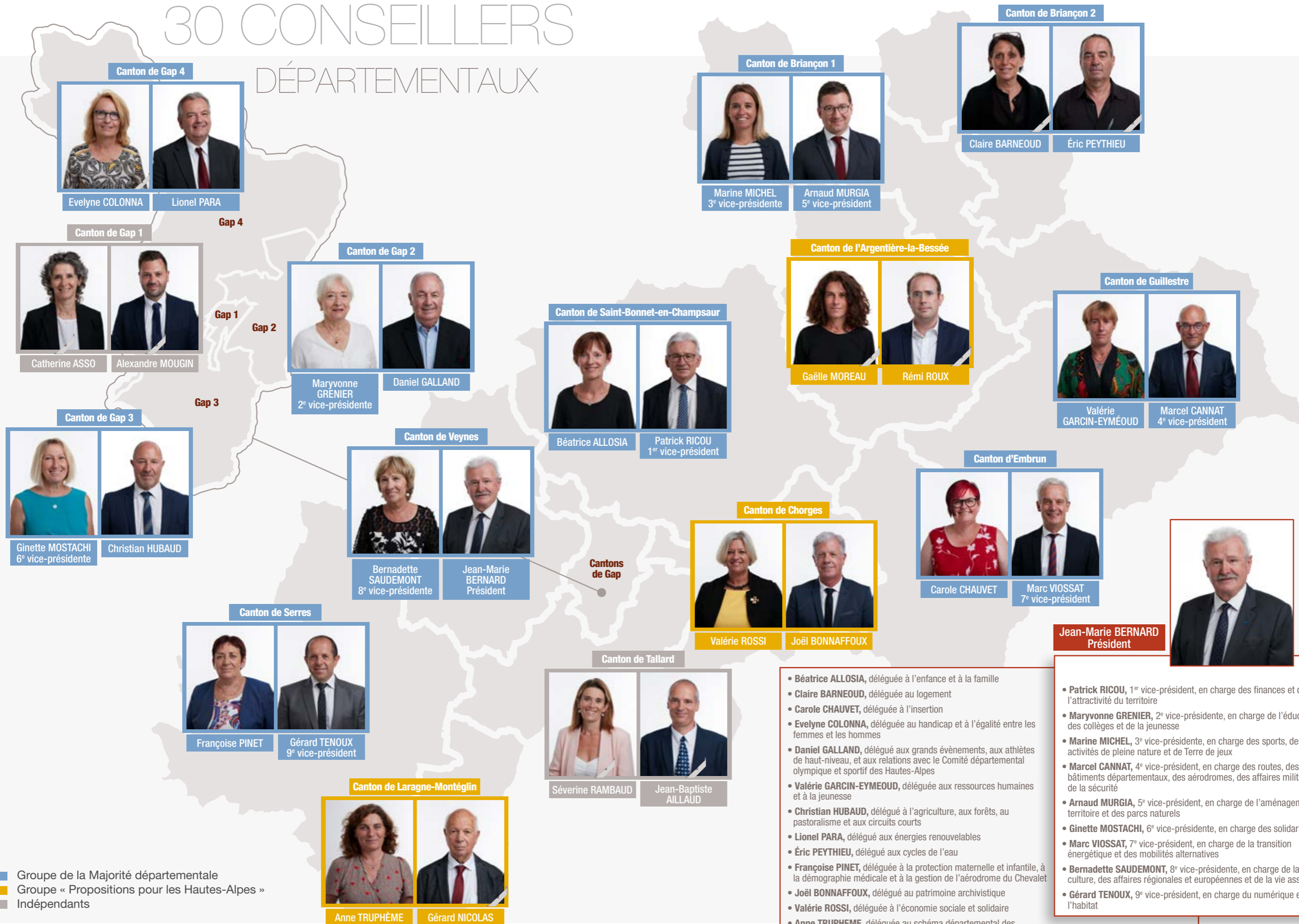
L'emploi au Département des Hautes-Alpes :

- 1 175 agents dont 184 contractuels
- 46 assistants familiaux
- 38 saisonniers en hiver
- 150 déneigeurs volontaires



30 CONSEILLERS

DÉPARTEMENTAUX



- Groupe de la Majorité départementale
- Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »
- Indépendants

Premier mandat au Conseil départemental

- Béatrice ALLOSIA, déléguée à l'enfance et à la famille
- Claire BARNEOUD, déléguée au logement
- Carole CHAUVET, déléguée à l'insertion
- Evelyne COLONNA, déléguée au handicap et à l'égalité entre les femmes et les hommes
- Daniel GALLAND, délégué aux grands événements, aux athlètes de haut-niveau, et aux relations avec le Comité départemental olympique et sportif des Hautes-Alpes
- Valérie GARCIN-EYMÉOUD, déléguée aux ressources humaines et à la jeunesse
- Christian HUBAUD, délégué à l'agriculture, aux forêts, au pastoralisme et aux circuits courts
- Lionel PARA, délégué aux énergies renouvelables
- Éric PEYTHIEU, délégué aux cycles de l'eau
- Françoise PINET, déléguée à la protection maternelle et infantile, à la démographie médicale et à la gestion de l'aéroport du Chevalet
- Joël BONNAFFOUX, délégué au patrimoine archivistique
- Valérie ROSSI, déléguée à l'économie sociale et solidaire
- Anne TRUPHÈME, déléguée au schéma départemental des enseignements artistiques

- Patrick RICOU, 1^{er} vice-président, en charge des finances et de l'attractivité du territoire
- Maryvonne GRENIER, 2^e vice-présidente, en charge de l'éducation, des collèges et de la jeunesse
- Marine MICHEL, 3^e vice-présidente, en charge des sports, des activités de pleine nature et de Terre de jeux
- Marcel CANNAT, 4^e vice-président, en charge des routes, des bâtiments départementaux, des aérodromes, des affaires militaires et de la sécurité
- Arnaud MURGIA, 5^e vice-président, en charge de l'aménagement du territoire et des parcs naturels
- Ginette MOSTACHI, 6^e vice-présidente, en charge des solidarités
- Marc VIOSSAT, 7^e vice-président, en charge de la transition énergétique et des mobilités alternatives
- Bernadette SAUDEMONT, 8^e vice-présidente, en charge de la culture, des affaires régionales et européennes et de la vie associative
- Gérard TENOUX, 9^e vice-président, en charge du numérique et de l'habitat

Dépenses de fonctionnement : 13,2 M€

Chiffres clés

- 1 003 personnes se déclarant mineures arrivées dans les Hautes-Alpes
- 614 mineurs pris en charge dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE)
- 926 informations reçues par la cellule de recueil des informations préoccupantes
- 44 assistants familiaux recrutés par le Département



Renforcer la protection de l'enfance

Le 30 juin 2022, le Département, la Préfecture des Hautes-Alpes et l'Agence régionale de santé (ARS) ont signé un contrat départemental de prévention et protection de l'enfance.

Ce document renforce les actions auprès des plus jeunes et de leurs familles. Il déploie des mesures en accord avec les besoins repérés des territoires et conforte l'élaboration d'une politique territoriale renforcée et convergente en matière de prévention et protection de l'enfance.

Le contrat représente 4 engagements, 10 mesures, 15 objectifs et 20 groupes de travail. Tous les professionnels du département ont été mobilisés dans le cadre de groupes de travail. Plusieurs actions de prévention dans les Maisons des solidarités (MDS) notamment verront le jour en 2023.

Accompagner les assistants familiaux

Cette année encore, le Département a mis l'accent sur l'accompagnement des assistants familiaux afin de les soutenir dans l'exercice de leur métier, avec cette particularité qu'il s'accomplit à leur domicile. De la formation à l'animation de groupes de travail ou d'analyse de la pratique, la coordinatrice de la cellule des assistants familiaux a œuvré au quotidien pour accompagner et valoriser cette profession.

La participation du Département au Forum des métiers organisé en 2022 a permis de sensibiliser le public à la recherche d'un emploi au métier d'assistant familial.

Observatoire départemental de la protection de l'enfance

La conférence annuelle de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) s'est tenue le 21 novembre 2022, lendemain de la date symbolique de la journée des droits de l'enfant. La commission ODPE s'est déroulée en matinée, suivie l'après-midi d'ateliers sur le thème « Accueillir en protection de l'enfance » réunissant les professionnels de la protection de l'enfance.

L'animation a été confiée à Catherine Jousset, professeur de pédopsychiatrie. La journée a été ponctuée par des témoignages de professionnels et d'une jeune adulte qui a raconté son parcours en protection de l'enfance.



Améliorer le suivi des enfants accompagnés

En relation avec l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance, une étude sur la scolarité des enfants accompagnés dans le cadre d'une mesure d'aide sociale à l'enfance a été réalisée auprès d'enfants de 6 à 18 ans, avec le concours du cabinet Stratecom. Il en ressort la nécessité d'un travail autour de l'estime de soi, le besoin d'accompagner l'intégration sociale des enfants auprès de leurs pairs, l'organisation des temps de vie de l'enfant et une aide aux apprentissages en dehors de la classe. Des groupes de travail débiteront en 2023 pour mettre en œuvre les pistes de travail identifiées.

Rencontre avec le juge pour enfants

En juin 2022, 3 rencontres ont été organisées entre le juge pour enfants et des agents du Département rattachés à la direction des Solidarités en territoire et en charge de la prévention et de la protection de l'enfance. Ce sont des moments rares et privilégiés qui ont permis au juge de mieux connaître les pratiques professionnelles de ces agents, de les informer des nouvelles évolutions réglementaires, d'améliorer les relations entre le tribunal et le Département...

Ces échanges riches, parfois techniques, ont été illustrés par des exemples concrets. Une meilleure connaissance des contraintes et des exigences respectives a permis d'améliorer la communication entre les deux institutions.

Ouverture d'un lieu de vie et d'accueil

Dans le cadre de la protection de l'enfance, et afin de répondre au mieux aux besoins repérés par les professionnels en matière d'accueil des jeunes confiés au Département, un lieu de vie et d'accueil a été ouvert en fin d'année sur la commune d'Embrun.

Ce lieu est doté d'une capacité d'accueil de 7 places. Ce type d'hébergement, dans le cadre de la protection de l'enfance, se situe entre l'accueil familial et l'accueil collectif en Maison d'enfants à caractère social.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Dépenses de fonctionnement : 857 737 €

Chiffres clés

- 46 crèches permanentes pour 1 073 places d'accueil (+ 34 crèches saisonnières)
- 19 Maisons d'assistantes maternelles (Mam) pour 54 professionnelles et 199 places
- 7 Relais petite enfance (RPE)
- 466 assistants maternels pour 1455 places dont 199 en Mam, 41 en crèches familiales et 1215 à domicile



Formation des assistants maternels

Le service Prévention santé et offre d'accueil (PSOA) a mis l'accent en 2022 sur la formation des assistants maternels au-delà de la formation obligatoire avant l'accueil du premier enfant.

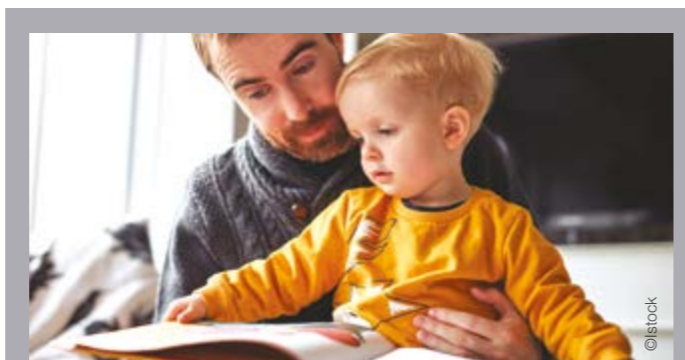
Des échanges avec les référentes techniques du service en lien avec la professionnalisation du métier et les évolutions législatives ont permis de repérer des domaines de compétences à consolider. Une cession de 6 jours (40 heures) a été proposée aux professionnels qui ont investi cet espace.

Au-delà de la formation, les professionnels exerçant leur métier à domicile sont accompagnés et soutenus par les référentes techniques du service PSOA qui se tiennent à leur disposition.

La gouvernance de la petite enfance évolue

Ordonnance de mai 2021, arrêté publié en août 2022, deux textes ont profondément réformé la gouvernance de la petite enfance. Ainsi, la Commission d'accueil du jeune enfant (CDAJE) pilotée par les Conseils départementaux laisse sa place au Comité départemental de services aux familles (CDSF), piloté par la Préfecture en association avec la Caisse commune de sécurité sociale (CCSS).

Un schéma des services aux familles, visant à élaborer une politique partagée sur le territoire des différents acteurs de la petite enfance et du soutien à la parentalité, a été élaboré en 2022 avant d'être signé en 2023 par le Département, la Préfecture, la CCSS et l'Association des maires des Hautes-Alpes



Des ateliers parents-enfants

De septembre à novembre 2022, les professionnels de la PMI de la Maison des solidarités (MDS) de Gap Bonne ont mis en place une action innovante. Cette MDS se situe dans un quartier du centre-ville et réalise des missions auprès de publics particulièrement vulnérables.

Le projet, porté par l'association de prévention en orthophonie des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, est d'envergure nationale, repris dans de nombreux départements.

Il s'agit d'animer des ateliers parents-enfants « à vos jeux, prêts, parlez » pour favoriser le langage des tout-petits, jouer en suivant ses intérêts, verbaliser avec l'enfant, lire des histoires. L'animation de ces ateliers est réalisée avec une orthophoniste, les 2 puéricultrices de PMI et le médecin de PMI. 19 parents et 18 enfants de 0 à 3 ans ont été concernés par cette action.

La « planif » devient le Centre de santé sexuelle

Le Centre de planification et d'éducation familial a changé de nom, mais pas d'activité. Le centre de santé sexuelle est toujours engagé sur tout le territoire, dans les Maisons des solidarités (MDS) mais aussi au travers de réunions collectives. Dans les MDS du Département, une équipe de médecins et de conseillères conjugales accueille le public pour des consultations autour de la vie affective, de la sexualité et de la contraception.

Ces professionnelles assurent également des réunions d'informations et d'éducation à la vie affective et à la sexualité, ainsi que des instances de prévention des conduites addictives auprès des jeunes hauts alpins.

2022, c'est aussi...

L'activité de la PMI au sein des Maisons de solidarités (MDS) est restée particulièrement intense auprès des familles des Hautes-Alpes et des enfants :

- 129 entretiens de grossesse du 4^e mois ont été réalisés par les sages femmes de PMI
- 2 367 consultations de PMI en MDS ont été réalisées
- 785 bilans de santé en école maternelle ont été réalisés soit 74 % des enfants entre 3 et 4 ans
- 548 visites à domicile réalisées par les puéricultrices ont été recensées

Dépenses de fonctionnement : 50,1 M€

Chiffres clés

- 4 633 personnes accueillies à la Maison départementale de l'autonomie (MDA) et 14 487 appels téléphoniques
- 18 869 personnes ont au moins un droit ouvert à la MDA, dont 1 752 âgées de moins de 20 ans (13,4 % de la population haut-alpine)
- 1 051 enfants handicapés ont droit à un accompagnant dans leur établissement scolaire (AESH)
- 2 512 personnes âgées dépendantes ont l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) à domicile
- 6 704 personnes ont une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- 17 places en accueil familial pour 13 accueillants familiaux agréés



Signature de l'accord pour l'habitat inclusif et le déploiement de l'aide à la vie partagée

En juin 2022, le Département des Hautes-Alpes a créé la Conférence des financeurs de l'habitat inclusif (CFHI). Puis il s'est porté candidat auprès de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour la signature d'un accord sur le déploiement de l'habitat inclusif et l'aide à la vie partagée. Cet accord, voté en novembre 2022, prévoit une programmation 2023-2029 de 15 projets d'habitats inclusifs sur l'ensemble du territoire. Il est envisagé 148 bénéficiaires d'Aide à la vie partagée, dont 100 à destination de personnes âgées et 48 pour les personnes en situation de handicap. Le budget prévisionnel consacré à cette programmation est estimé à 3,9 M€ sur 7 ans.



Le Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)

Ce comité est une instance consultative qui assure la participation des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs proches à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques les concernant. Depuis fin 2022, le CDCA prend un nouvel élan dans les Hautes-Alpes, avec une équipe renouvelée, des locaux dédiés et le soutien d'un agent du Département. Le CDCA a donné un avis favorable en 2022 au schéma des solidarités qui détermine les principaux projets du Département en matière sociale pour la période de 2023 à 2028. Son avis sera régulièrement requis sur les politiques autonomie (rapport d'activité de la Maison départementale de l'autonomie, conventions, schéma régional de santé,...).



La dotation qualité des Services d'aide et d'accompagnement à domicile

Le Département a mis en œuvre en 2022 deux dispositions nationales pour améliorer la solvabilité des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et la qualité des services fournis : l'application d'un tarif minimal national de 22 € par heure d'intervention à domicile et la mise en place d'un financement complémentaire pour financer des actions visant à améliorer la qualité des services. Ce dernier volet porte notamment sur l'accompagnement des personnes ayant des besoins spécifiques, l'intervention sur une amplitude horaire élargie (incluant les soirs, week-ends et jours fériés), l'amélioration de la qualité de vie au travail des intervenants ou encore le soutien aux aidants des personnes accompagnées. 8 SAAD ont été retenus pour percevoir cette aide financière en 2023, pour un montant total de 1,17 M€.

Recruter et fidéliser des professionnels

Devant l'accroissement des tensions en recrutement et le manque d'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement, le Département et ses partenaires, la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSP) et l'Agence régionale de santé (ARS), se sont mobilisés. Ils ont créé en juillet 2022, la Commission d'aide au recrutement et à la fidélisation (Carf) des professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux et des services d'aide et d'accompagnement à domicile. Cette commission a élaboré un plan d'action global, opérationnel dès 2023, pour répondre à ces problématiques autour de 4 axes : développer l'attractivité des métiers, renforcer la formation, accompagner la fidélisation et le recrutement, soutenir l'installation des professionnels et de leur famille. Une présentation de ce plan à l'ensemble des acteurs du secteur s'est déroulée le 14 novembre 2022.

Information des particuliers employeurs

Il existe une convention qui lie le Département et la Fédération des particuliers employeurs (Fepem) pour mieux accompagner ces particuliers qui emploient des professionnels au service de personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. C'est dans ce cadre que les conseillers en charge de l'autonomie au sein des agences territoriales du Département ont organisé 2 conférences d'informations en novembre à Gap et à L'Argentière-La-Bessée. Des interventions dont l'objectif est de favoriser les embauches directes pour le maintien à domicile de personnes en informant les bénéficiaires employeurs (Apa et PCH) des démarches administratives. Une bonne information est essentielle afin de permettre la meilleure prise en charge possible et une bonne relation avec leur salarié. Par ailleurs, la Fepem propose également des webinaires et des permanences téléphoniques tout au long de l'année en soutien technique et juridique auprès des équipes médico-sociales du Département, des mandataires judiciaires et des usagers en cas de besoin.

SOLIDARITÉS ACTION SOCIALE ET INSERTION

Dépenses de fonctionnement : 25 M€

Chiffres clés

- 3 117 foyers bénéficiaires du RSA.
- 983 bénéficiaires du RSA orientés vers un accompagnement assuré par un référent unique
- 209 bénéficiaires du RSA en emploi au sein des 10 chantiers des structures d'insertion par l'activité économiques
- 1 529 contrats d'engagements réciproques signés
- 1 371 prestations d'accompagnement spécifique à l'insertion et 438 aides financières apportées
- 233 aides financières dans le cadre du Fonds d'aide aux jeunes

Révision du programme départemental d'insertion (PDI)

Un travail de diagnostic territorial a été réalisé durant l'année 2022 afin de préparer la nouvelle offre départementale d'insertion 2023 – 2026 en faveur des bénéficiaires du RSA. Cela s'est traduit par des interventions en territoires dans tout le département. Des questionnaires ont aussi été envoyés aux professionnels dans le but de recueillir leurs avis. Le cahier des charges a été rédigé à l'été pour une publication des marchés à l'automne. La nouvelle offre d'insertion départementale s'appuie sur les besoins des personnes en cours d'insertion. Elle comprend trois parcours : le parcours Mobilisation active au projet d'insertion, le parcours Création d'activité et de travail non salarié et le parcours Mobilité autour du permis de conduire. L'offre du Département répond à une logique de prise en compte de la spécificité territoriale et propose un découpage territorial nord et centre-sud.



Visite des serres des Jardins du Büech en septembre dans le cadre du diagnostic territorial PDI.

Un partenariat avec le secteur de l'insertion par l'activité économique

Le Département anime, soutient et subventionne le secteur de l'insertion par l'activité économique sur différents volets. Le plus important d'entre eux concerne les entreprises, ateliers et chantiers d'insertion qui emploient et accompagnent plusieurs centaines de salariés en insertion.

L'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi représente pour le Département un soutien à hauteur de 2 M€. La moitié est dédiée aux dispositifs d'emplois aidés, notamment en Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), pour près de 300 postes salariés en 2022. La part de bénéficiaires du RSA au sein des SIAE en 2022 s'est élevée à 45 % des effectifs salariés contre seulement 31,6 % en Région Paca et 39,5 % au niveau national.

Cet effort exceptionnel du Département a contribué aux bons résultats réalisés en matière d'accompagnement des publics en état de précarité. Le partenariat local entre le Département et les acteurs de l'insertion par l'activité économique est par ailleurs appelé à se renforcer et se déployer dans des dimensions plus étendues dans le cadre des perspectives d'évolution législatives en cours.



Premier « Café SPIE » en territoire

Le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE)

L'ambition des acteurs de l'insertion et de l'emploi : construire ensemble les socles du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) sur le département des Hautes-Alpes. Le Département des Hautes-Alpes a été lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre du SPIE en février 2022. Ce dispositif concerne tous les publics rencontrant des difficultés sociales et professionnelles dans leur accès au marché du travail. Le SPIE repose avant tout sur une démarche collaborative, basée sur des groupes de travail et sur la participation des bénéficiaires aux dispositifs. Toutes les structures appelées à intervenir dans le parcours vers l'emploi d'une personne se coordonnent et simplifient les démarches.

55 acteurs de l'accompagnement et de l'insertion de notre département font partie du consortium du SPIE 05, qui s'est réuni pour la première fois en juin. Le SPIE a donc pour mission d'améliorer la coordination opérationnelle entre les acteurs de l'insertion et de l'emploi. Il s'appuie sur les spécificités de chacun d'eux et sur les territoires. En juin et septembre, 59 professionnels de l'insertion, issus de différentes structures, ont participé à une des 4 rencontres consacrées au lancement des espaces d'échanges, dénommés les « cafés SPIE », et à l'interconnaissance.

En décembre, l'équipe du service Insertion du Département a été renforcée par 2 nouveaux collaborateurs qui ont la charge d'animer et de coordonner le SPIE.

L'action sociale en territoires

L'action sociale départementale se concentre aussi sur le terrain autour des 10 Maisons des solidarités (MDS). En 2022, celles-ci ont accueilli physiquement 48 028 personnes et réalisé 79 425 accueils téléphoniques.

En matière de lutte contre l'isolement et afin de favoriser le lien social avec les personnes les plus fragiles, les actions collectives des assistantes sociales se font discrètes mais dans la plus grande proximité avec les personnes accompagnées et les familles notamment autour des activités de la protection maternelle et infantile.

Un nouveau Schéma départemental unique des solidarités (Sdus)

L'ensemble des agents s'est mobilisé pour contribuer à l'élaboration du Sdus en 2022, des temps forts permettant d'identifier les missions et attendus de chacun pour élaborer un cadre de travail adapté pour les 5 prochaines années. 5 axes ont été votés en 2022.



Ateliers Sdus

Dépenses d'investissement : 410 362 € (logements propriétaires occupants et communaux)

Fonds de solidarité pour le logement (FSL) : 314 778 € sous forme de secours, 76 547 € sous forme de prêts, 60 637 € sous forme d'accompagnement social

Chiffres clés

- 56 logements rénovés (44 propriétaires occupants et 12 communes)
- 1 611 demandes d'aides examinées
- 1 095 aides accordées
- Montant moyen de l'aide accordée : 357 €



Un nouveau plan pour l'hébergement des personnes défavorisées

Les groupes de travail relatifs au nouveau Plan départemental d'action et d'hébergement pour les personnes défavorisées (PDALHPD) ont travaillé intensément en 2022 avec des partenaires très impliqués. Les thématiques des logements des personnes à mobilité réduite, du public jeune et des « grands précaires » ont été prioritaires. Des projets de réponse adaptés sont soumis pour validation lors des comités directeurs du plan.



Le Fonds de solidarité pour le logement très sollicité

La fin de la crise sanitaire a laissé la place à la crise de l'énergie. La forte hausse des prix auprès des ménages français se répercute inévitablement sur le Fonds de solidarité pour le logement (FSL), malgré la protection liée au bouclier tarifaire. Les demandes d'aides financières concernant les factures impayées ont augmenté, non pas en quantité mais en volume dans un premier temps. En effet, les montants sollicités sont plus conséquents que les années précédentes.

Des solutions d'urgence pour les réfugiés ukrainiens

La guerre en Ukraine a conduit plusieurs familles originaires de ce pays vers notre département. De nouveaux dispositifs ont vu le jour pour les accompagner. Le FSL s'est rapidement adapté et mobilisé. Ainsi, des aides ont permis à de nombreux réfugiés, pour qui un retour en Ukraine n'est pas envisageable immédiatement, d'accéder plus sereinement à un logement autonome afin de stabiliser leur situation.

Le soutien à la rénovation des logements

Le Département a poursuivi son action en faveur de la rénovation des résidences principales et notamment des « passoires énergétiques ». À ce titre, le dispositif « logements communaux », destiné aux collectivités de moins de 2 000 habitants a bénéficié en 2022 à 12 communes pour la rénovation de 12 logements et a généré 1,5 M€ de travaux.

Pour le parc privé, le Département a lancé le 1^{er} septembre 2022 et pour 3 ans un nouveau programme, nommé « Pig + » et destiné aux propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Il offre un accompagnement technique et financier gratuit et des aides aux travaux majorées pour améliorer le confort énergétique et favoriser le maintien à domicile des occupants âgés ou en situation de handicap.

La Maison de l'habitat des Hautes-Alpes

Dans sa deuxième année d'existence, la Maison de l'habitat poursuit ses missions d'accueil, d'information et d'accompagnement des usagers dans leurs projets de rénovation. Désormais connue des Haut-Alpins, elle dispense des conseils neutres, gratuits et personnalisés dans les domaines techniques, financiers et juridiques. Sous un même toit, en plus du Département, avec notamment ses conseillers France Rénov' et l'Ambassadrice de l'efficacité énergétique, de l'Adil, du Soliha et du CAUE, elle accueille désormais un nouvel acteur, la Chambre de métiers et de l'artisanat. En 2022, plus de 4 000 personnes ont contacté la Maison de l'habitat et plus de 2 800 propriétaires ont bénéficié d'un rendez-vous pour leur projet de travaux et ont été renseignés par un conseiller France Rénov', à Gap ou lors de permanences délocalisées à Briançon, Embrun, Saint-Jean-Saint-Nicolas, Veynes, Le Devoluy et Serres. Ces dernières rencontrent un vif succès auprès du public.

Dépenses d'investissement : 28,2 M€ dont 3,3 M€ pour la RD 1075
 Dépenses de fonctionnement : 4,7 M€ dont 650 000€ en viabilité hivernale et 750 000€ en entretien de voirie

Chiffres clés

- 10,8 M€ de crédits en revêtements routiers pour 77 km de chaussée revêtue
- 2,7 M€ consacrés aux ouvrages d'art pour 10 opérations majeures et 11 opérations de réparations et de sécurité
- 230 000 heures de travail pour l'exploitation des 1 926 km de routes départementales (dont 22 % pour la viabilité hivernale, 17 % pour les dépendances vertes et 14% pour les patrouilles de sécurité et interventions d'urgence)
- 2 532 arrêtés de circulation et permissions de voirie établis



Grutage des poutres de Pont La Barque (RD 1075)

Réalisation d'infrastructures cyclables

Le Département poursuit son objectif de réalisation de 100 kilomètres d'infrastructures cyclables au cours de la mandature afin d'encourager le développement des mobilités alternatives. En 2022, il a poursuivi la réalisation de la bande cyclable qui reliera à terme Monétier-les-Bains au col du Lautaret. 2 chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) ont également été réalisées : sur la RD 23 dans le Champsaur (Les Costes) et sur la RD 201 à Montgenèvre (Les Alberts). Ces aménagements répondent autant aux besoins des cyclotouristes qu'aux déplacements du quotidien entre localités. Elles sécurisent des accotements élargis à destination des cyclistes mais aussi des piétons. Ces aménagements représentent un linéaire de 4 km pour un coût total de 1,2 M€.



Soutènement de la bande cyclable du Lautaret

Reconstruction du pont du Mardarel (RD 46)

Ce pont, situé sur la commune de Neffes, a subi de nombreux désordres lors de crues du torrent du Mardarel. En cause, un ancien élargissement réalisé avec une buse métallique sous-dimensionnée. Lors des violentes intempéries de décembre 2019, la buse a cédé et obstrué l'écoulement, occasionnant débordements et dégâts majeurs. Une réparation provisoire a été effectuée en 2020 pour rétablir la circulation et des études de reconstruction lancées.

Le choix s'est porté sur un pont cadre, avec éléments préfabriqués permettant un délai de pose très court. Le nouveau pont a été dimensionné pour le passage d'une crue centennale, après étude hydraulique sur le bassin versant. Les travaux ont été réalisés de janvier à mai.

Protection des routes départementales contre les risques naturels

Dans le cadre de la sécurisation de son réseau routier, le Département met en œuvre une politique de protection face aux risques naturels géologiques, géotechniques et hydrauliques. Afin de protéger les usagers contre les chutes de blocs, la RD 902 a ainsi été équipée dans les gorges du Guil d'un grillage plaqué.

Pour prévenir les affaissements ou les glissements de terrain, le Département met en œuvre des techniques de soutènement et de drainage, comme pour les RD 40 et 39A.

Enfin, les problèmes d'érosion de berges sont fréquents à proximité des cours d'eaux. En 2022 le Département a procédé à la revégétalisation des berges de la Séveraisse afin de protéger la RD 985A.

Passage du Tour de France 2022

Les Hautes-Alpes ont été à l'honneur 3 jours durant avec le passage du Tour de France. Le 10 juillet, Briançon accueillait « l'Étape du Tour », une cyclo sportive permettant à 16 000 cyclistes amateurs de se mesurer au parcours du Tour de France. Le 13 juillet, place aux professionnels, avec une arrivée inédite depuis 36 ans au sommet du col du Granon. Le lendemain, jour de fête nationale, les coureurs s'élançaient du pied des fortifications Vauban briançonnaises en direction du col du Galibier. Cette manifestation aura nécessité l'implication de tous les services du Département pendant un an pour réaliser des travaux routiers, gérer la circulation en marge de l'évènement et la coordination avec leurs partenaires.



Inauguration de la route du Pas de l'Ours

La nouvelle route du Pas de l'Ours, a été inaugurée le 7 octobre 2022, en présence de l'ancien Premier ministre Jean Castex. Il s'agit du point final d'une opération qui aura mobilisé pleinement le Département depuis le glissement de terrain de 2017. La liaison avec Abriès-Ristolas est désormais pleinement rétablie. Étant donné le profil montagneux du secteur, des ouvrages importants de soutènement ont été nécessaires, pour pouvoir intégrer la nouvelle route dans le versant. Au total, ce sont 2,8 kilomètres de route neuve qui ont été construits, ainsi que deux ponts franchissant le Guil. Plus de 250 000 m³ de matériaux ont été déplacés, 50 kilomètres de clous installés et 8 267 m² de parois clouées ont été réalisés. L'opération a coûté au total 35,7 M€ TTC.

Poursuite du programme de modernisation de la RD 1075

La RD 1075, qui relie Sisteron à Grenoble par le col de Lus-la-Croix-Haute, constitue un itinéraire interrégional structurant et essentiel pour la desserte des Hautes-Alpes. Depuis 2015, le Département met en œuvre le programme de modernisation de cet axe validé par l'État, les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et 4 Départements : Isère, Drôme, Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence. Objectifs : améliorer l'accessibilité du territoire, la robustesse de l'itinéraire et sa sécurité. Le programme global a été estimé à 170 M€ pour les quatre Départements dont 115 M€ pour les seules Hautes-Alpes. En 2022, le Département a ainsi poursuivi la modernisation des ouvrages d'art (pont de Channe sur la commune de Montrond, pont La Barque sur la commune de La Bâtie-Montsaléon) et a réalisé différentes protections de berges sur la commune de Saint-Julien-en-Beauchêne. Il a également augmenté la hauteur sous l'ouvrage SNCF situé sur la commune d'Aspres-sur-Buëch afin de rendre conforme l'ouvrage à l'accord européen sur les grandes routes de trafic international.



Dépenses d'investissement : 12,1 M€
 Dépenses de fonctionnement : 735 096 €

Chiffres clés

- 418 subventions d'investissement accordées
- 126 subventions de fonctionnement accordées
- 93,7 M€ de travaux générés



Un nouveau mur d'escalade au Monétier-les-Bains

Au plus près des besoins des communes

Au profit des communes et de leurs groupements, le Département a mobilisé, en plus de l'enveloppe « attractivité du territoire », 6 M€ et financé 84 opérations correspondant à ses thématiques prioritaires d'intervention :

- sécuriser et économiser la ressource en eau potable, préserver les milieux et améliorer les systèmes d'assainissement ;
- assurer le soutien aux services publics à vocations sociales et culturelles, destinés aux populations résidentes ;
- promouvoir la politique départementale en matière d'économies d'énergie, d'utilisation de matériaux locaux, de développement des énergies renouvelables et de soutien à la filière bois ;
- limiter la vulnérabilité des collectivités face aux risques naturels majeurs.



La mairie rénovée de Saint-Clément-sur-Durance

Agir pour l'attractivité du territoire

41 opérations ont été votées, représentant un montant global de 4,9 M€ de subventions et 14,5 M€ de travaux, avec comme objectif de renforcer l'attractivité touristique, culturelle, sportive et patrimoniale du département, au bénéfice de la population résidentielle autant que des touristes.

L'accent est notamment mis sur l'accompagnement des stations vers le développement des équipements liés à la pratique du ski alpin et nordique, l'aménagement durable des cœurs de station et leur diversification hiver / été. Mais l'enveloppe « attractivité du territoire » a également permis de financer en 2022 la rénovation, la reconstruction et l'amélioration du confort d'une dizaine de refuges de montage haut-alpins ainsi que des opérations de conservation de patrimoine.

Le programme « Petites villes de demain » (2021-2026)

Instrument de l'État au service du plan de relance pour redynamiser les petites villes rurales, le programme « Petites villes de demain » a permis en 2022 de financer 10 des 11 communes lauréates engagées dans la mise en œuvre d'un projet de territoire et d'une stratégie de revitalisation.

16 études, dont le coût prévisionnel est estimé à 690 037 € HT, ont été financées à hauteur de 267 241 € dans le cadre de ce programme. Pour rappel, le Département est l'interlocuteur de proximité des villes lauréates et assure à ce titre, pour le compte de la Banque des Territoires, le rôle de guichet unique des demandes de subventions pour le financement de leurs études stratégiques.

Solidarité avec les territoires

La solidarité avec les territoires constitue une des compétences départementales au regard de la loi NOTRe. Pour le Département, elle se décline notamment au travers de 2 enveloppes budgétaires que sont les enveloppes cantonales d'investissement et intervention d'urgence. En 2022, près de 3 M€ ont été mobilisés pour le financement de 262 opérations pour des travaux d'urgence, de rénovation de bâtiments communaux, de l'acquisition de matériel ou de véhicules, et tout autre projet d'investissement, portés par des communes ou leurs groupements, n'entrant pas dans une des thématiques prioritaires. Elles ont représenté plus de 7 M€ de dépenses.

Aide aux associations

Le Département apporte son soutien aux associations qui œuvrent dans des domaines variés tels que le sport, la culture, la solidarité, la petite enfance... et contribuent au développement de la vie locale.

Subventions de fonctionnement : plus de 4,4 M € ont été votés pour soutenir 875 actions. 233 ont bénéficié de subventions dans le cadre des enveloppes cantonales.

Subventions d'investissement : en application du règlement des aides aux tiers, des subventions sont attribuées aux associations via les enveloppes cantonales. 10 opérations ont été subventionnées pour un montant de 21 754 €.

91 opérations, dont le coût représente plus de 2,1 M€, ont été subventionnées au titre du dispositif « Vie associative investissement », doté de 400 000 € à destination des associations relevant notamment des domaines du sport et de la culture.

L'accompagnement technique d'IT05

L'agence « Ingénierie territoriale des Hautes-Alpes » (IT05) a été créée par le Département dans le but d'apporter un support technique et administratif aux collectivités des Hautes-Alpes dans les domaines relevant de leurs compétences.

En 2022, 255 demandes ont été enregistrées. Les domaines d'intervention de l'agence peuvent être répartis en trois catégories :

- les domaines principaux d'intervention que constituent l'eau potable et l'assainissement, mais aussi l'énergie, les bâtiments, l'ingénierie financière, et les infrastructures routières associées aux problématiques de gestion de la voirie ;
- les domaines en plein essor que sont le foncier et les espaces naturels, sites et itinéraires ;
- les domaines moins sollicités tels que l'achat public, les conseils juridiques ou la restauration collective.

TERRITOIRES DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET TOURISTIQUE

Dépenses d'investissement : 5,1 M€
 Dépenses de fonctionnement : 2,7 M€

Chiffres clés

- 1^{er} département bio de France
- 1 départ à la retraite = 1 installation d'un jeune agriculteur
- 22,9 millions de nuitées touristiques
- 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires touristique, un record



La cote du lac au plus bas depuis 1960

Du concret pour l'opération « Grands cols »

Au col de l'Izoard, le chantier a démarré à la fin du mois de mai 2022. De nombreux travaux y ont été réalisés : aménagement de parkings, de sentiers, renaturation de zones, construction de toilettes et d'un local commercial. Interrompu par l'hiver, le chantier se poursuivra en 2023. Au col du Lautaret, des travaux ont été engagés en août, avec la réfection de la voirie, la création de stationnement pour les bus et le recalibrage du carrefour avec la route du Galibier.

Enfin, la société Isère Aménagement a été mandatée en décembre 2022 pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le col du Galibier.



© Jean-Luc Armand



Col de l'Izoard

Contrats stations : 2^e génération

Conscient du poids des stations dans l'économie locale, des enjeux liés aux évolutions des attentes des clients, des exigences d'un secteur d'activités fortement concurrentiel et bien évidemment du changement climatique, le Département a lancé en avril 2022 un ambitieux programme en faveur des stations des Hautes-Alpes. Doté de 30 M€ pour la mandature, cette 2^e génération de contrats stations s'articule autour de 3 thématiques :

- revaloriser les cœurs de stations (stationnement, mobilité, circulation piétonne...);
- soutenir la modernisation des domaines alpins ou nordiques (remontées mécaniques, travaux de pistes, réseaux de neige de culture...);
- poursuivre la diversification des activités et aller plus loin encore en matière de transition climatique.



2022, le rebond de l'économie

Avec la pandémie, 2020 a marqué un coup d'arrêt après 5 années de croissance de l'économie des Hautes-Alpes. 2022 est l'année du rebond. Le chiffre d'affaires des entreprises des Hautes-Alpes s'élève à 4,8 milliards d'euros (+12 %), un record. Tous les secteurs d'activité ont rebondi : construction +5 %, commerce +9 %, hébergement et restauration +74 %, transport +100 %. 2022 a aussi été marquée par l'inflation (+6,2 %), la flambée des prix de l'énergie, le manque de main d'œuvre et enfin la sécheresse avec de forts conflits d'usage et surtout de territoires. Symboles de cet épisode historique, la cote du lac de Serre-Ponçon à son plus bas niveau en saison touristique depuis sa mise en eau dans les années soixante, ou l'agriculture locale frappée au cœur.

L'Agence de développement

Créée à l'initiative du Département, l'Agence se caractérise par un périmètre d'intervention qui couvre les filières économiques, touristiques et agricoles, et une gouvernance qui associe entreprises et collectivités. Ses objectifs : faire rayonner les Hautes-Alpes, promouvoir les territoires et les savoir-faire, attirer visiteurs, actifs et capitaux, fédérer, structurer et développer les secteurs d'activités qui font l'identité et l'attractivité du département.

La stratégie de l'Agence consiste à trouver un point d'équilibre entre préservation et valorisation d'une nature d'exception, la plus grande richesse du territoire. Elle joue pleinement la carte de la transition écologique en matière d'agriculture, d'alimentation, d'énergie, d'habitat, de mobilité, de tourisme...

Pour ce faire, la structure a disposé d'un budget de 3,6 M€ en 2022 dont 2,3 M€ de subventions du Département (plus des mises à disposition de personnels et de locaux), pour un résultat net de 17 000 €. Elle compte 24 collaborateurs en équivalent temps plein qui œuvrent dans les métiers de l'ingénierie, du développement et de la promotion, au service des territoires et des entreprises.

Une année riche en actions

En 2022, l'Agence de développement a participé à 40 salons dans 7 pays (le salon de l'agriculture et celui du fromage à Paris, ont été deux temps forts de l'année). Elle a déployé des campagnes de publicité (presse écrite, radio, TV, digital, affichage, etc.) pour près d'1 M€. Elle a réussi à constituer un réseau d'ambassadeurs de quelque 8 000 membres et une communauté active sur les réseaux sociaux de 220 000 personnes.

L'Agence accompagne également les organisateurs d'événements sportifs et culturels. Elle propose des outils mutualisés aux territoires, notamment aux offices de tourisme : gestion de la taxe de séjour, base de données et revue de presse, place de marché en ligne, gestion de l'information touristique, campagnes de communication communes...

Aux entreprises, elle propose un accompagnement en matière d'ingénierie ou de développement et a réussi au fil du temps à créer de fortes dynamiques collectives.

Parmi la centaine d'opérations conduites en 2022, on peut citer en exemple celles de la Région et son Comité régional du tourisme, le lancement de l'itinéraire « La Durance à vélo », les campagnes de promotion sur l'attractivité des métiers de la santé et des services à la personne, la structuration de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, la rénovation du verger et enfin le Projet alimentaire territorial et Soliagri portés à la demande du Département.

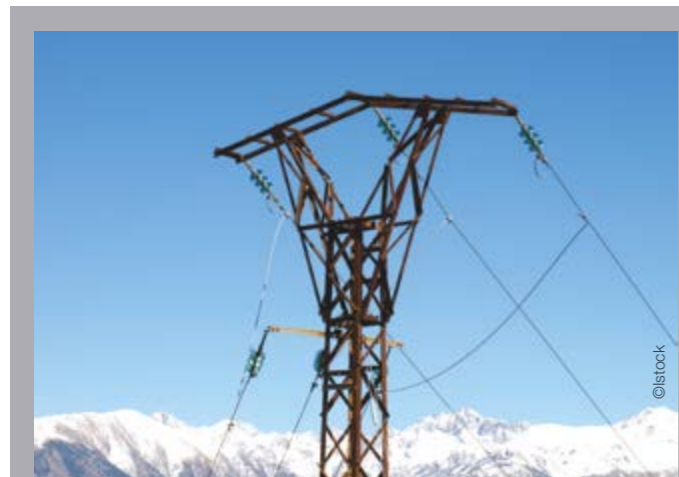


Salon de l'Agriculture de Paris 2022

Dépenses d'investissement : 2,2 M€
Dépenses de fonctionnement : 120 000 €

Chiffres clés

- 10 500 m² sur 15 000 m² : la surface de toitures des bâtiments du Département identifiée comme pouvant supporter la surcharge de panneaux photovoltaïques
- 200 : le nombre de toitures et ombrières photovoltaïques étudiées sur le territoire de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch
- 110 : le nombre de projets suivis sur les thématiques liées à l'énergie : sobriété énergétique, production d'énergie renouvelable électrique et thermique
- De 1 à 10, l'écart de recettes proposées par des opérateurs hydroélectriques à une commune suite à une mise en concurrence réalisée par IT05



Création de la Sem énergie départementale

Le Département se mobilise pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et plus particulièrement concernant le développement des énergies renouvelables. De nombreux projets ont été développés sur son propre patrimoine et il accompagne par l'intermédiaire d'IT05 plusieurs collectivités sur ces sujets. Fort de ces expériences, et afin de proposer une alternative aux modèles proposés par des opérateurs privés, il a engagé en 2021 la création d'une Société d'économie mixte (Sem). L'année 2022 a été consacrée à la structuration de sa gouvernance, à la rédaction des statuts et du pacte d'associés et surtout à concrétiser la volonté du Département d'associer comme membres fondateurs les principaux acteurs locaux au côté de banques.

Un engagement confirmé pour structurer la filière bois

Au fil de l'intérêt et des opportunités, le Département continue d'affirmer son positionnement en faveur de la filière bois en s'impliquant dans des projets structurants. Cela a été le cas en 2022 pour le projet « Alpes Bois Collage ». Ce consortium composé majoritairement d'entreprises locales a pour objectif de créer une unité de collage de bois local qui va produire des poutres, poteaux, carrelés utilisés par des charpentiers et des menuisiers locaux. Le Département va construire, sur un terrain acquis par la communauté de communes du Buëch-Dévoluy, un bâtiment de 2 600 m². Un investissement pour lequel la collectivité percevra de la part du consortium un loyer à travers un crédit-bail.

Un exemple de rationalisation énergétique en Champsaur-Valgaudemar

Avant même une mise en service, il est reconnu qu'un centre aquatique, qui plus est situé en montagne, est un équipement énergivore. Celui inauguré en 2016 sur la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur n'a pas échappé à ce constat, d'autant plus que sa conception n'a pas répondu aux attentes. Ainsi, ce bâtiment a été le fil conducteur d'une large réflexion des élus locaux en matière de transition énergétique. IT05 a accompagné cette collectivité dans sa réflexion globale et la mise en œuvre d'un plan d'action. Cela a abouti à engager des études de faisabilités interdépendantes sur la rationalisation de la consommation du centre aquatique, la résolution de désordres, une unité de méthanisation pour alimenter un réseau de chaleur, la production d'électricité photovoltaïque, la rénovation thermique du gymnase....

Décret tertiaire : une contrainte pour les collectivités locales, un bénéfice pour la planète

Le décret tertiaire du 23 juillet 2019 impose une baisse de 40 % de la consommation d'énergie pour les bâtiments tertiaires supérieur à 1 000 m² d'ici 2030, et par la suite de façon croissante : 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050. De nombreuses collectivités des Hautes-Alpes, dont le Département, sont concernées. L'application de ce décret comporte de multiples subtilités notamment pour identifier les bâtiments éligibles et réaliser pour chacun d'entre eux une déclaration des consommations faisant référence pour atteindre les objectifs fixés. Ainsi, le Département s'est appuyé sur IT05 pour organiser 3 sessions d'animations à destination des élus et techniciens des communes et EPCI à Gap, Chorges et Lagrand afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier.

Photovoltaïque et patrimoine départemental

Les étapes de dérisquage réalisées en partie par les services du Département se sont poursuivies par la réalisation des études structures de toutes les toitures présentant un potentiel photovoltaïque au sein de son patrimoine. Il n'a pu être identifié de cahier des charges spécifiques pour engager le marché correspondant. La solution retenue et la mise au point se sont donc concrétisées par une étude en 3 phases :

- visite de chaque toiture afin de déterminer « à dire d'expert » la compatibilité de la toiture avec la surcharge des panneaux photovoltaïques ;
- réalisation des calculs réglementaires et coûteux sur les toitures pressenties « aptes » ;
- estimation du coût des travaux de renforts de certaines charpentes obligatoires avant l'installation de panneaux.

Photovoltaïque et dérisquage de quoi parle-t-on ?

L'installation de panneaux photovoltaïques sur des toitures de bâtiments publics n'est pas un long fleuve tranquille. Avant de produire le premier kilowattheure, il convient de franchir de multiples étapes de dérisquages. Par dérisquage on entend toutes les étapes préalables aux travaux. Elles comprennent l'identification des toitures afin d'évaluer le potentiel photovoltaïque qui prend en compte de multiples paramètres : incompatibilité ou choix architectural, surfaces, inclinaisons, masques solaires proches et lointain, irradiation du site, coûts d'investissements, de raccordements au réseau électrique, assurances, taxes, emprunt, désamiantage, tarifs de ventes de l'électricité produite...

Autant de paramètres qui permettent de calculer la rentabilité économique de chaque toiture. Pour les projets portés par les collectivités (Département ou adhérents IT05), ces étapes sont réalisées en interne de façon à minimiser les coûts d'études réglementaires, notamment les études de structures.

Dépenses d'investissement : 2,8 M€
 Dépenses de fonctionnement : 1,5 M€

Chiffres clés

- plus de 1000 activités de sports de nature proposées sur le site Alpes Rando
- 45 dossiers financés en eau potable et assainissement collectif correspondant à 3,5 M€ d'aides de l'Agence de l'Eau



La refonte du Pdesi, un chantier en plusieurs étapes

Le Département a réalisé la première étape de la refonte du Plan départemental « Espaces sites et itinéraires » (Pdesi) en février 2022. Le nouveau plan répondra au principe selon lequel les pratiquants, la pratique et le milieu de pratique constituent un écosystème dont l'équilibre est l'objectif principal. Il propose la création d'espaces de pleine nature 4 saisons multi-activités reliés par un réseau d'itinéraires. Ces principes ont été présentés à la commission départementale « Espaces sites et itinéraires » ainsi qu'aux gestionnaires de sites. Des réunions ont permis de mesurer la volonté politique locale, d'identifier les espaces potentiels, d'identifier les enjeux et de pressentir les premières préconisations des espaces présélectionnés.

Vers un observatoire des sports de nature

La mutualisation de Geotrek se renforce et le site Alpes rando s'étoffe : fin 2022, ce portail offre plus de 1000 propositions d'activités. La solution a migré vers la version 3 qui améliore la réactivité d'affichage et de référencement.

Le Département fait partie des 5 départements pilotes pour déployer l'outil Outdoorvision du Pôle national Ressources sports de nature. Via une convention avec les EPCI, une formation a été organisée les 23 et 24 mai à Gap. Cet outil donne une vision de la fréquentation à partir des données connectées des pratiquants. Il est une véritable aide à la décision pour optimiser les aménagements de sites. Le Département a aussi investi dans une flotte d'éco compteurs qui mesurent ponctuellement la fréquentation d'un site.

Rivières : mutualisation de moyens humains et techniques

Le Département des Hautes-Alpes a mis en place un réseau de suivi de la température des cours d'eau. Le déploiement de ce réseau s'est appuyé sur la demande des acteurs locaux ainsi que sur les suivis existants des partenaires. Les données départementales renforceront la connaissance du territoire et alimenteront la compréhension des résultats. Le Département a ainsi initié des conventions de mise à disposition de moyens humains et techniques pour optimiser le recueil de données des sondes thermies. Ces conventions ont été signées avec la Communauté locale eau du Drac amont (Cleda), le Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents (Smigiba) et le Parc national des Écrins.



Eau-potable : mise à jour de l'observatoire départemental

Le Département s'est doté d'un nouvel outil pour recenser les données des services d'eau potable des collectivités : patrimoine, caractéristiques techniques, prix et qualité de l'eau, indicateurs Sispea, existence d'un schéma directeur et de son programme de travaux. L'objectif de cet observatoire est d'améliorer la vision globale du territoire et de pouvoir identifier les problématiques récurrentes et les travaux majeurs à réaliser.

Mené au sein du Département entre les services Eau et Systèmes d'information, ce travail a permis d'utiliser les ressources de Geomas, le système d'information géographique mutualisé des Alpes du Sud. Il se poursuivra en 2023 afin de mettre à disposition cet observatoire auprès des différentes instances partenaires du Département.

Sécheresse et économie d'eau

Le Département des Hautes-Alpes a participé aux différents comités départementaux de gestion des eaux (CDGE) qui ont rythmé la période de déficits hydriques du printemps et de l'été 2022. Cette année particulière a souligné la nécessité de travailler en amont des crises et de partager entre acteurs et usagers la ressource en eau. Les effets du changement climatique invitent à maîtriser la consommation d'eau de chaque secteur économique. À ce titre, le Département accompagne le monde agricole et plus particulièrement les Associations syndicales autorisées (Asa) pour leur permettre de moderniser leurs systèmes d'irrigation et ainsi préserver la ressource et optimiser les prélèvements au milieu.

Suivi du projet de station d'épuration de Veynes

La commune de Veynes a fait appel au Département et plus particulièrement à son agence d'Ingénierie Territoriale, IT05, pour assurer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la mise aux normes de son système d'assainissement (réseau de collecte et station d'épuration). La mission de recrutement du maître d'œuvre finalisée, le Département a suivi la mise en place des nouveaux équipements réalisés en 2022. La commune a privilégié la réalisation d'un bassin d'orage de 1 000 m³.

La mise en place de nouveaux réseaux permettra de réduire les arrivées d'eaux claires parasites. Cette première tranche de travaux va être suivie par la construction d'une nouvelle station d'épuration en 2023 pour une mise en service en 2024.



Dépenses d'investissement : 11,5 M€, dont 4,6 M€ pour les bâtiments et 6,9 M€ pour les collèges
 Dépenses de fonctionnement : 1,5 M€

Chiffres clés

- 115 sites gérés représentant 145 000 m² de plancher
- 21 marchés passés en procédure formalisée
- 8 consultations gérées directement et 530 bons de commande émis



2 grands projets sortent de terre

2022 a vu le démarrage de 2 importants chantiers. Le gros œuvre du bâtiment Chabre et son extension ont été réalisés au collège Les Hauts de Plaine de Laragne-Montéglin. Ce nouveau bâtiment sera mis en service dès la rentrée scolaire de septembre 2023 et l'ensemble du projet terminé pour la rentrée 2025. Concernant les Archives départementales, les fondations et soubassements des extensions du bâtiment ont été réalisés en 2022. Le bâtiment restructuré sera mis en service courant de l'été 2024. Les montants globaux pour ces opérations s'élevaient respectivement à 16 M€ pour le collège de Laragne-Montéglin et 12 M€ pour les archives départementales. Ils comprennent l'ensemble des frais d'opérations, études, travaux, dispositions transitoires, équipement mobilier et déménagements.

L'accueil du Laboratoire départemental restructuré

Le bâtiment du Laboratoire départemental vétérinaire et d'hygiène alimentaire (LDVHA) a été construit en 1996. Au vu de l'évolution des missions du laboratoire, la partie administration n'était plus adaptée à ses besoins. Un projet de réaménagement a permis de réorganiser les espaces et de mettre à niveau des locaux conçus initialement comme des locaux techniques. L'isolation en plafond a été doublée, les réseaux chauffage et climatisation ont entièrement été refaits et redimensionnés. L'infrastructure informatique existante arrivait à saturation (surchauffes et micro-pannes). Elle a été reprise, la baie principale doublée et déplacée pour anticiper sur les développements futurs.

Les travaux d'une durée de 4 mois ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre directe de la direction des Bâtiments, en milieu occupé.

Place nette pour le pôle de service à la population du Guillestrois-Queyras

La construction du pôle de service à la population du Guillestrois-Queyras nécessitaient d'importants travaux préalables de démolition et de dépollution qui ont été réalisés en 2022. Le bâtiment existant, anciennement subdivision de l'équipement, hébergeait des garages, ateliers et bureaux. Outre la dépollution pour retirer les matériaux contenant de l'amiante, classique pour les bâtiments construits dans les années 50, les stockages enterrés de carburant sur le site ont engendré une importante pollution des sols aux hydrocarbures. Le retrait de ces matériaux et leurs traitements ont été réalisés par des entreprises spécialisées. Cette opération conduite en parallèle de l'opération a représenté à elle seule un coût de 400 000 €, soit près de 10 % du montant total des travaux de démolition reconstruction.

Poursuite des opérations du plan pluriannuel d'investissement (PPI)

Les opérations inscrites au PPI et aux programmes de travaux se poursuivent malgré un contexte tendu : augmentation notable des coûts de construction et manque de disponibilité des entreprises et bureaux d'études qui occasionnent de nombreux retard.

2022 a permis d'avancer sur les opérations majeures que sont les collèges Centre et l'École du socle à Serres avec les dépôts de permis de construire et la validation des avant-projets définitifs. De nombreuses autres opérations ont été engagées, notamment la mise en conformité accessibilité et la rénovation de l'internat du collège de Guillestre, les études de programmation du collège de Veynes, les diagnostics et études prospectives pour le château de Montmaur, etc...

Exploitation et gestion des bâtiments

Le Département assure la maintenance et le maintien en exploitation de l'ensemble d'un patrimoine bâtiminaire hétéroclite répondant aux besoins du large domaine d'activité couvert par la collectivité. Le bon fonctionnement des sites occupés par les services quelle que soit leur configuration : propriétaire occupant, occupant locataire ou propriétaire bailleur nécessite le recours à de nombreux marchés et interventions de prestataires.

En 2022, la direction des Bâtiments a pu maîtriser l'augmentation des coûts, notamment de l'électricité grâce aux dispositions du marché de fourniture d'électricité dont le renouvellement avait été anticipé en 2021 pour sortir du dispositif Ugap. L'ensemble du coût de fonctionnement annuel s'est établi à 1,35 M€ pour les bâtiments et 1 M€ pour les collèges.

FILIÈRE AIR ET AÉRODROMES

Investissement : Dépenses : 814 875 € / Recettes : 80 417 €
Fonctionnement : Dépenses : 1,7 M€ / Recettes : 1,8 M€

Chiffres clés

- 43 042 mouvements sur Gap-Tallard
- 10 054 mouvements sur Mont-Dauphin-Saint-Crépin
- 4 120 mouvements sur Aspres-sur-Buëch
- 768 488 litres de carburant vendus (JET A1, AVGAS 100LL et UL91)



Pérennisation et amélioration des ouvrages

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, la politique engagée par le Département en matière de travaux de pérennisation et d'amélioration des ouvrages s'est poursuivie avec notamment :

- la mise en service de la station de carburant de l'aérodrome d'Aspres-sur-Buëch ;
- la réalisation des travaux de requalification de l'entrée de l'aérodrome de Mont-Dauphin-Saint-Crépin ;
- l'extension de l'aire de trafic sud et son raccordement au taxiway Charlie ainsi que le réaménagement complet de la voirie et parking de la zone sud de l'aérodrome de Gap-Tallard ;
- la poursuite des travaux de viabilisation des hangars en lien avec le projet photovoltaïque sur l'ensemble des aérodromes.



Ombrières photovoltaïques sur l'aérodrome de Mont-Dauphin-Saint-Crépin.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le Département s'est engagé dans une démarche de gestion durable de la plate-forme de Gap-Tallard comportant différentes actions. L'une d'entre elles porte sur la certification « Airport Carbon Accreditation » pour la gestion et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les études et l'audit de certification ont eu lieu au cours du second trimestre avec un dépôt du dossier finalisé en décembre.

Une année de reprise de l'activité

La reprise de l'activité s'est amorcée sur 2022. Le nombre global de mouvements a augmenté de 4,2 % sur l'ensemble des sites. La consommation de carburant a progressé de 12 % par rapport à 2021. Cependant la forte augmentation des coûts de carburant impactant directement le secteur du loisir aérien n'a pas permis de retrouver le niveau d'activité d'avant la crise sanitaire.

Rénovation du bar-restaurant de l'aérodrome de Gap-Tallard

Les gérants du bar-restaurant de l'aérodrome de Gap-Tallard ont mis fin de façon anticipée à la convention d'occupation temporaire du domaine public. Il a donc été décidé de procéder à la rénovation et à la remise à niveau de l'établissement avec le lancement des études pour sa réouverture au printemps 2023.

Les travaux porteront sur le remplacement des sols en cuisine, un doublage des murs pour faciliter le nettoyage, le remplacement de certains matériels vétustes ou hors services ainsi que la création d'un nouveau comptoir entièrement rééquipé.



LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL VÉTÉRINAIRE ET D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Dépenses d'investissement : 122 630 M€
Dépenses de fonctionnement : 1,6 M€
Recettes : 959 110€
Dotation pour les missions de service public : 550 000 €

Chiffres clés

- 49 081 analyses sérologiques officielles, 7 390 autres sérologies, 10 727 PCR et 881 dossiers de diagnostic vétérinaire
- 4 194 dossiers en hygiène alimentaire représentant 31 866 analyses
- 24 actions de formation professionnelle certifiée QUALIOP1 représentant 117 stagiaires
- 144 337 analyses laitières (+ 5 %), dont 35 882 pour le paiement du lait à la qualité, et 108 455 pour les Chambres d'agriculture de la Région Sud Paca
- 801 dossiers d'hydrologie représentant 7 374 analyses

Améliorer l'efficacité contre les bactéries

La médecine a fait de grands progrès avec l'avènement des antibiotiques. Aujourd'hui néanmoins, leur usage extensif pose problème à cause du développement des antibiorésistances. La profession vétérinaire en est très consciente et demande très régulièrement des antibiogrammes au Laboratoire départemental pour tester quels sont les meilleurs principes actifs afin de cibler les traitements efficaces contre les bactéries responsables de maladies animales.

Un nouveau service pour répondre aux besoins des éleveurs

Un nouveau service a été mis en place en 2022 : le dosage de l'urée dans le lait des bovins. Il permet de répondre au besoin des éleveurs de pouvoir mesurer l'utilisation efficace de la protéine dans la ration. Il s'agit de l'un des grands défis de l'alimentation de la vache laitière. Cette information contribue à l'amélioration générale de l'efficacité métabolique de l'animal et permet d'ajuster les coûts de concentrés en évitant une suralimentation en protéines et un gaspillage d'énergie ingérées.

Éviter les « déserts vétérinaires »

On parle souvent des déserts médicaux dans les régions éloignées des centres urbains ; mais la situation est tout autant dramatique pour la médecine vétérinaire rurale : ainsi, sur 1 130 docteurs vétérinaires inscrits à l'Ordre en région Paca, seule une trentaine exerce tout ou partie de son activité sur les animaux de fermes ! Un vaste chantier de réflexion a été lancé par les collectivités publiques ; les Hautes-Alpes, qui soutiennent leur Laboratoire vétérinaire depuis plus de 50 ans, échappent encore à cette conjoncture critique.

2022, c'est aussi...

Grâce à sa mobilisation exceptionnelle pour effectuer les analyses de dépistage Covid sur la population haut-alpine à la demande des hôpitaux, le Laboratoire départemental avait obtenu en 2020-2021 des financements qui lui ont permis de réinvestir dans une rénovation de ses locaux pour avoir un outil de travail adapté à ses besoins modernes : redimensionnement des salles PCR, meilleur accueil du public, salle de formation.

Par ailleurs, dans le cadre de l'accréditation de son système de management de la qualité, reconnue par le Cofrac (Comité français d'accréditation), le Laboratoire départemental a soutenu en 2022 un nouvel audit permettant de renouveler la convention d'accréditation sur 8 programmes. Cela permet de maintenir les agréments ministériels attribués par les services de l'État pour la réalisation des analyses officielles et de garantir à ses usagers un service à haut niveau de fiabilité.

CULTURE ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Dépenses de fonctionnement : 158 450 €

Chiffres clés

- 315 881 visiteurs uniques sur le site internet
- 1081 scolaires ayant participé à un atelier pédagogique
- 14 km linéaires d'archives papier et 146,72 Go de données conservés
- 204 mètres linéaires d'archives classés ou reconditionnés



Le déménagement sur le site de La Bâtie-Neuve : arrivée sur le site temporaire d'un train d'archives.

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Dépenses de fonctionnement : 349 066 €

Chiffres clés

- 91 bibliothèques dans le réseau
- 194 188 documents proposés au prêt
- 21 191 emprunteurs actifs (2021)
- 463 814 prêts dans les bibliothèques (2021)



Déménagement et installation à La Bâtie-Neuve

2022 s'est ouverte avec 7 semaines de déménagement de 5 km linéaires d'archives, depuis l'ancien « silo » de 1965, devant être détruit puis remplacé, vers les dépôts aménagés sur le site temporaire de La Bâtie-Neuve. La salle de lecture temporaire a pu rouvrir dès le 7 mars, grâce à la mise en place de navettes entre désormais 4 sites de conservation. Les Archives ont même pu ouvrir lors des Journées européennes du patrimoine aux écoliers de La Bâtie-Neuve et aux habitants de la commune intéressés.



Accueil d'écoliers de La Bâtie-Neuve sur le site temporaire des Archives pour une visite guidée à l'occasion des Journées du patrimoine.

Le plein d'activités culturelles hors-les-murs

Avec le prêt de 17 expositions itinérantes, 3 lectures théâtralisées d'archives sur des thématiques allant des « Cloches et clochers de l'Embrunais » à la protection de l'enfance, la politique de diffusion culturelle des Archives départementales s'est enracinée dans les territoires en 2022. Outre la présentation de deux nouvelles expositions à Mont-Dauphin (Centre des monuments nationaux) et à la médiathèque de Briançon, les Archives ont publié un Guide des sources locales sur la guerre d'Algérie, en écho au 50^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Un retour en préparation

À peine installé à La Bâtie-Neuve, l'équipe des Archives départementales a entamé plusieurs chantiers préalables au déménagement-retour vers Gap. Un travail interne sur les mobiliers du nouveau bâtiment a été mené, notamment pour évaluer les modalités de conservation des archives sur support spécifiques (photographies, plans et rouleaux, objets, etc.) ou penser les nouveaux espaces d'accueil du public, de la salle de lecture à la salle d'exposition.

En parallèle, une vaste opération de « récolement sanitaire » a été conduite à l'automne pour faire un bilan complet de l'état des fonds d'archives. Les données récoltées par dix binômes d'agents, pour chaque fonds d'archives, vont de l'état de classement au niveau d'empoussièrisme en passant par le degré de numérisation. Rassemblés, ces éléments ont permis de prioriser des fonds à traiter (dépolvériser, reconditionner, restaurer) et de lancer le travail sur la nouvelle implantation des archives dans les dépôts du nouveau bâtiment.

Culturicimes : la plateforme d'accès aux ressources numériques pour les Hautes-Alpes



En 2022, la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes a lancé Culturicimes, la médiathèque numérique des bibliothèques du réseau départemental haut-alpin. Elle donne accès à une offre culturelle accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 : romans et essais à télécharger, magazines, cours, films en streaming, jeux vidéo, accès dédié au patrimoine écrit haut-alpin, etc. Ce service est offert aux plus de 20 000 abonnés des bibliothèques des Hautes-Alpes, à l'exception de Gap, qui propose son propre service.

Accompagnement du réseau « À la Page »

Depuis 2017, la Bibliothèque départementale accompagne la communauté de communes de Serre-Ponçon dans la mise en réseau des bibliothèques de Chorges, Embrun, Savines-le-Lac, Crots, Les Orres, Chateauroux-les-Alpes et Puy-Sanières. Une coordination du réseau a été mise en place au niveau intercommunal et plusieurs services ont déjà été déployés. En 2022, le travail associant la coordination du réseau Serre-Ponçon à la page et la Bibliothèque départementale a permis de proposer à tous les usagers des bibliothèques une carte commune et une navette hebdomadaire.

Premières Pages dans les Hautes-Alpes

En 2022, la Bibliothèque départementale a organisé la tournée de deux conteuses dans sept bibliothèques : Laragne-Montéglin, l'Argentière-la-Bessée, Le Devoluy, Saint-Crépin, Val-des-Près, Neffes et Tallard. Durant 3 jours, la Compagnie Les Volubiles a donné 13 représentations du spectacle *Moi, je ne suis pas un éléphant* à destination des tout-petits et de leurs parents ou accompagnants. Les retours du public ont été positifs sur la qualité du spectacle et l'opportunité d'une proposition spécialement adressée aux tout-petits. Au total, 223 enfants et 87 adultes ont assisté aux spectacles.

2022, c'est aussi...

Depuis 1979, la Bibliothèque départementale (BD05) œuvre au développement de la lecture publique et apporte ainsi son appui à des collectivités qui ne bénéficieraient, sans cet apport, d'aucun service de la lecture, ou d'un service de moindre qualité. Elle constitue des collections de documents sur tous supports (livres, DVD, livres lus) et sur tous les sujets, destinées à être prêtées aux bibliothèques du département par l'intermédiaire des bibliobus, vidéobus et navettes.

La BD05 professionnalise et accompagne près de 400 bibliothécaires du département grâce à un programme de formations et un accompagnement quotidien. Elle mutualise aussi des ressources pour son réseau, notamment en portant un système informatique de gestion de bibliothèques pour les bibliothèques du territoire : une nouvelle informatisation en 2021 pour un total de 38 bibliothèques. Elle est un acteur de l'inclusion numérique grâce à son offre de matériel et d'ateliers associant les acteurs locaux.

CULTURE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE RESSOURCES DES ARTS



Dépenses de fonctionnement : 1,4 M€

Chiffres clés

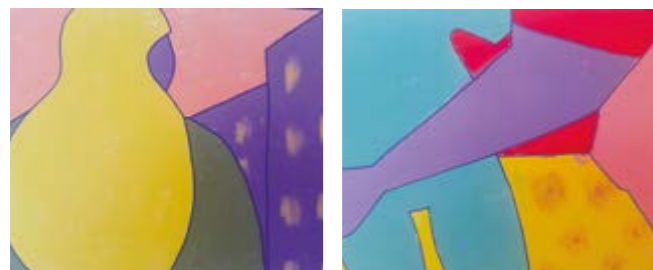
- 115 exemplaires du jeu-aventure du château de Montmaur vendus en deux mois
- 9 résidences artistiques accueillies
- 54 réunions pédagogiques et événements dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques

Aide à la production

Ce dispositif est une aide à la création pour les artistes Haut-Alpins, dans l'idée de créer des œuvres à travers le travail et l'esthétique d'un artiste ou d'un collectif d'artistes en lien avec un territoire et une population identifiée. Dans le cadre du travail effectué depuis ces dernières années au sein du réseau Beauregard, le lien entre les arts visuels et le travail social a été construit et expérimenté au travers de plusieurs actions. En 2022, deux artistes plasticiennes ont travaillé avec une communauté de femmes tchéchènes.

Accueil de résidences artistiques

Chaque année, le château de Montmaur accueille des artistes en résidence. Leur profil est varié : plasticiens, circassiens, musiciens, comédiens et un artiste numérique. Lors de leur venue en résidence, les artistes en sont à différentes étapes de leur projet : travail de recherche, écriture, début de création, réadaptation d'un spectacle déjà existant... 2022 a marqué une évolution dans l'accueil des artistes avec la prise en charge des nuitées dans un rayon de plus de 35 km du château.



Résidence d'artistes
Roxane Jaillet et Clément Passot «La féminité» et «La maternité».



Jeu-aventure « Sur les pas de Balthazar »

Nouvelle offre 2022 ludique et culturelle pour visiter le château de Montmaur, le jeu-aventure a connu un succès dès sa première année. C'est l'occasion de

jouer ensemble en famille ou entre amis, de créer du lien et des souvenirs autour d'une captivante aventure. La visite se fait au travers d'énigmes à résoudre avec Balthazar en héros principal. C'est l'aboutissement d'un travail de deux ans entre des services du Département et des partenaires locaux.

2022, c'est aussi...

La brochure de formation s'est étoffée grâce à la mise en place de modules étapes. Ceux-ci sont conçus sur un temps court, en visioconférence pour la plupart. Ils visent à découvrir des métiers des musiques actuelles, aborder certaines thématiques par le biais de la rencontre, l'échange avec des professionnels en explorant leur quotidien, leurs approches artistiques.

L'application Patrimoine Hautes-Alpes continue de se développer, la communication et les démarches auprès des professionnels du tourisme ont été soutenues pour la porter à la connaissance du public. L'apport patrimonial est fait en collaboration avec les acteurs du patrimoine associatifs ou publics.



MUSÉE MUSÉUM DÉPARTEMENTAL

Dépenses de fonctionnement : 183 000 €

Chiffres clés

- 13 993 visiteurs
- 444 spécimens d'histoire naturelle exposés
- 3 000 abonnés Facebook

Le retour des scolaires au musée

L'année 2022 marque le retour progressif d'un fonctionnement normal du Musée muséum départemental et la disparition des restrictions sanitaires qui ont entravé pendant deux années ses activités. Ainsi les scolaires sont revenus au musée avec 55 groupes accueillis au cours de l'année contre 18 en 2021, soit 1 147 élèves contre 262. Les actions de médiation se sont poursuivies en lien avec la programmation du musée, relayées et coconstruites avec le service éducatif.



Mirabilia, merveilles des Alpes et du monde

À l'automne, le renouvellement des expositions a permis de mettre en place 5 expositions, temporaires et semi-permanentes autour de la notion de merveille. Tout en valorisant l'art contemporain, *Minérales* étant le fruit de la résidence des artistes Florence Barbéris et Sylvie Deparis, les collections ont été remises au cœur du musée. Ainsi le travail d'inventaire, de récolement et d'entretien des collections d'histoire naturelle, poursuivi par Yves et Isabelle Walter depuis près de 30 ans, s'est concrétisé par l'exposition de plusieurs centaines de spécimens autour de la thématique de la diversité animale. C'est également l'aboutissement d'un travail de 15 ans mené par Joël Françoise sur le médailler haut-alpin avec la remise en exposition des collections de numismatique. Enfin, les recherches pour l'exposition *La collection Barle, l'Espagne au cœur des Alpes*, mettent en lumière une collection de 200 objets et œuvres exceptionnels, en partie d'art espagnol, qui n'avaient pas été exposés depuis plusieurs années.

2022, c'est aussi...

Des partenariats pour le prêt de matériel muséographique et d'œuvres ont été signés, favorisant les échanges avec des structures culturelles du territoire et consolidant le statut du musée comme lieu-ressource. L'équipe du musée a, quant à elle, été renforcée avec l'arrivée d'une médiatrice culturelle numérique qui développe notamment les activités de la Micro-Folie. Les efforts ont été poursuivis sur les missions de fond avec l'avancée du réaménagement des réserves, la poursuite des inventaires, tels que 1 200 livres de la bibliothèque Léon-Olphe-Galliard, et la mise en ligne des collections avec 2 200 notices d'œuvres.

Dépenses d'investissement : 64 400 €
d'équipements matériels et mobiliers des collèges

Dépenses de fonctionnement : 2,4 M€ en dotations établissements, 40 000 € pour les bâtiments et 615 000 € pour les actions pédagogiques

Chiffres clés

- 14 collèges publics dans les Hautes-Alpes, tous dotés de classes numériques mobiles
- 6 445 collégiens dont 5 305 demi-pensionnaires
- 127 agents techniques mis à disposition par le Département
- 38 % de l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits frais dont 17 % de produits locaux



Un convention d'objectifs avec les collèges publics

Le Département a renouvelé la convention d'objectifs qui le lie aux 14 collèges publics. Elle fixe 3 objectifs pour les 6 ans à venir :

- développer une démarche qualité dans les domaines de la compétence du Département (restauration, entretien des locaux et maintenance des bâtiments) et vis-à-vis du personnel technique mis à disposition ;
- s'assurer de la pérenité des ouvrages (moyens matériels et maintenance des bâtiments, du matériel et des équipements) ;
- poursuivre le partenariat pour assurer une bonne collaboration au service des élèves

Aide à l'éducation

Le Département organise chaque année la campagne d'aide à l'Éducation qui permet l'allocation d'une aide financière aux collégiens demi-pensionnaires scolarisés et résidants dans les Hautes-Alpes bénéficiant de la bourse de l'État. Depuis 2019, les demandes des familles sont dématérialisées.

En 2022, 474 aides ont été allouées pour un budget de 78 220 €.

2022, c'est aussi...

Le guide de « mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle des collectivités de rattachement sur les adjoints-gestionnaires », publié en juillet 2022, a permis au service Éducation d'intégrer cette nouvelle fonction. Il l'a appliquée dès la rentrée de septembre 2022 à travers la politique départementale fixant des objectifs en matière de restauration et d'entretien des locaux, ainsi que sur la gestion et les conditions de travail des personnels mis à disposition.

Par ailleurs, le Département aide financièrement l'atelier Canopé qui participe à la politique éducative nationale en direction des établissements scolaires. À ce titre, il forme les élèves éco délégués des collèges et organise un forum écocitoyen annuel (formation à la citoyenneté et au développement durable).



Dépenses de fonctionnement : 365 192 €

Chiffres clés

- 227 748 € attribués aux centres sociaux
- 36 000 € attribués aux associations dans le domaine de la jeunesse
- 32 600 € attribués aux Maisons de la jeunesse et de la culture
- 43 dossiers traités
- 300 jeunes concertés pour le Plan d'actions jeunesse

L'appel à projets des jeunes Haut-Alpins

Le Département accompagne les initiatives portées par des jeunes de 11 à 17 ans. Cette 2^e édition a soutenu financièrement 5 projets collectifs tournés vers le voyage et la découverte culturelle de nouveaux horizons. Une envie bien légitime partagée par les jeunes après la crise sanitaire. Ce projet est mené en partenariat avec la Caisse commune de Sécurité sociale et le service départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports.



Culture en stock

L'événement à destination des jeunes Haut-Alpins, dans le but de les rassembler et les initier à de nouvelles pratiques, a évolué en 2022 avec notamment l'arrivée du sport dans les activités proposées. La manifestation s'est déroulée dans 5 lieux du département, à l'automne et a rassemblé 400 jeunes. Au programme : escalade, biathlon, cirque, street-art, studio radio, atelier numérique, etc.... Des ateliers qui ont séduit par leur contenu et leur capacité à créer du lien.

Des Hautes-Alpes aux grandes écoles

Cette association fédère une large communauté d'étudiants et de diplômés de tous âges souhaitant agir pour faire vivre l'égalité des chances dans le département et œuvrer à son développement. Élargir le champ des possibles des jeunes en intervenant dans les lycées et les collèges, pour apporter prioritairement des réponses aux constats faits sur le terrain : le manque d'information sur les grandes écoles (voies d'accès, fonctionnement, débouchés...) et sur les attendus de Parcoursup, l'autocensure et les obstacles, notamment financiers.

Un plan d'actions pour la jeunesse

La crise sanitaire a rappelé avec force la nécessité d'agir avec ambition au service des jeunes. Le Département est un échelon adapté et apte à conduire une politique jeunesse partenariale. À ce titre, il a engagé en 2022 une réflexion sur ses orientations en matière de jeunesse, notamment dans le cadre de sa politique volontariste. Redéfinir l'action du Département en direction des jeunes Haut-Alpins avec pour objectifs principaux le renforcement de son soutien et la participation au développement personnel des jeunes entre 11 et 25 ans. Grâce à un travail collaboratif avec l'ensemble des partenaires institutionnels, acteurs et structures jeunesse, sur tout le territoire, mais aussi dans le cadre de concertations avec les jeunes, 15 fiches actions ont été adoptées lors du vote en assemblée départementale le 13 décembre 2022.

SPORT GRANDS ÉVÉNEMENTS

Dépenses de fonctionnement : 262 370 €

Chiffres clés

- 45 000 € pour le Critérium du Dauphiné Libéré
- 24 000 € pour l'Étape du Tour
- 120 000 € pour le Tour de France



Critérium du Dauphiné 2022

Le 74^e Critérium du Dauphiné était de retour dans les Hautes-Alpes, pour lancer une année riche en termes de cyclisme avec l'accueil également de l'Étape du Tour et du Tour de France. Les Hautes-Alpes ont encore une fois offert à cette épreuve un terrain de jeu exceptionnel. Le Critérium fait aussi office de répétition générale dans la perspective du passage du Tour de France sur notre territoire 3 semaines plus tard. La 6^e étape s'est déroulée le vendredi 10 juin entre Rives et Gap et la 7^e, le lendemain, est partie de Saint-Chaffrey à destination de Vaujany.

L'étape du Tour

Briançon a vibré au rythme du vélo avec les 16 000 participants de L'Étape du Tour 2022. La 30^e édition de cette cyclo sportive s'est tenue le 10 juillet sur le parcours de la 12^e étape du Tour de France, entre Briançon et l'Alpe-d'Huez, soit 170 km et plus de 4 700 m de dénivelé positif cumulé. Cette édition 2022 était l'une des plus difficiles de ces dernières années. Elle s'est déroulée dans une ambiance festive. Avant le départ, les inscrits ont pu profiter des stands installés au parc des sports de Briançon.

109^e édition du Tour de France

Le Tour de France était de retour dans les Hautes-Alpes pour 2 étapes majeures. Cet événement, l'un des plus populaires au monde, favorise le rayonnement du département à l'international. Les très nombreux spectateurs et les millions de téléspectateurs ont pu apprécier et découvrir notre territoire, avec une arrivée le 13 juillet au col du Granon, à 2 413 mètres d'altitude, et un départ de Briançon le 14 juillet en direction de l'Alpe-d'Huez.



Arrivée au sommet du Granon (photo P. Domeyne)

Un terrain exceptionnel pour les grands événements sportifs

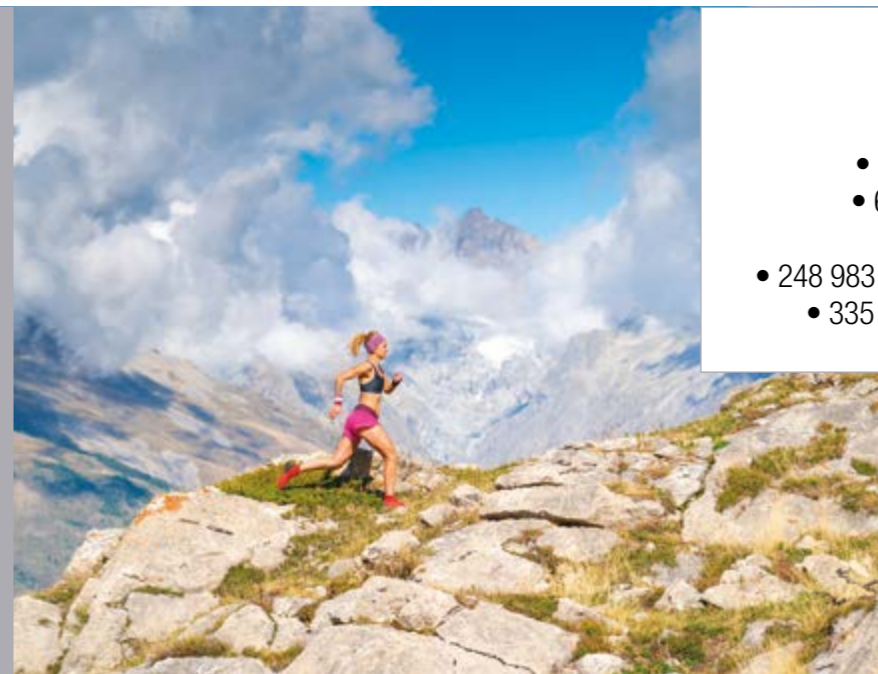
Le Département est une terre d'accueil des grands événements sportifs grâce à la richesse de ses sites naturels, sa culture, sa dynamique sportive et la diversité des pratiques. Il accueille chaque année de nombreux événements d'envergure internationale qui entraînent des retombées économiques sur l'ensemble des bassins touristiques. La couverture médiatique des grands événements sportifs internationaux contribue à la notoriété et au rayonnement des Hautes-Alpes. En 2022, le Mondial de l'Escalade, l'Embrunman ainsi que les grandes épreuves internationales de cyclisme ont rythmé l'année sportive.

SPORTS

Dépenses de fonctionnement : 1,3 M€

Chiffres clés

- 351 000 € attribués aux sports de haut-niveau
- 64 400 € attribués aux athlètes de haut-niveau
 - 282 000 € pour le soutien des clubs locaux
- 248 983 € pour le soutien des comités départementaux
 - 335 900 € pour le soutien aux événements sportifs



Soutien au sport de haut-niveau

Le Département a consacré 351 000 € au développement de la pratique du sport de haut-niveau. Il soutient 5 clubs amateurs évoluant à un niveau régional / national ainsi que 2 clubs de hockey professionnels évoluant en ligue Magnus.

Il apporte également son soutien à 85 athlètes haut-alpins figurant sur les listes ministérielles. Ces aides sont indispensables pour ces athlètes, le plus souvent mineurs, qui doivent faire face à des frais importants pour pouvoir participer aux compétitions.

Le sport pour tous

282 000 € d'aides ont été attribuées à 155 clubs locaux pour favoriser l'accès au sport à tous les Haut-Alpins. Ces clubs sont le cœur du sport local au sein du maillage sportif territorial. 335 900 € ont été attribués pour le soutien aux événements sportifs, en dehors des grands événements. Le Département s'engage aux côtés des organisateurs pour faire vivre les territoires. Les événements sportifs contribuent au développement de la pratique sportive, à l'animation et à l'attractivité des Hautes-Alpes.

Soutien aux comités sportifs

38 comités sportifs départementaux ont bénéficié de 248 983 € d'aides. Il s'agit d'une aide au fonctionnement leur permettant de répondre à leurs missions et obligations fédérales. Les comités contribuent notamment à la mise en œuvre de la politique fédérale sur le territoire départemental dans le domaine des formations, de l'organisation de compétitions, de la réglementation sportive, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Terre de Jeux 2024

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans le cadre de sa politique sportive, le Département des Hautes-Alpes a reçu la labellisation « Terre de Jeux 2024 », destinée à tous les niveaux de collectivités territoriales et aux mouvements sportifs qui souhaitent s'engager dans l'aventure des Jeux. Ce label est destiné à mettre en valeur les bonnes pratiques et inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien des citoyens. Il a également permis au Département d'obtenir la labellisation « Centre de Préparation aux Jeux » pour 3 sites de pratiques sportives olympiques sur le territoire : L'Argentière-la-Bessée pour le canoë-kayak, Briançon pour l'escalade et Montgenèvre pour le VTT.

Pour mettre en œuvre cette dynamique, le Département a voté en 2022, un plan d'action répondant aux objectifs de célébration, d'engagement et d'héritage durable.



Dépenses d'investissement : 1,8 M€
 Dépenses de fonctionnement : 1,9 M€

Chiffres clés

- 391 750 imprimés réalisés par la reprographie
- 5,6 millions de courriels échangés (+10 % par rapport à 2021)
- 6 360 visioconférences « Teams » organisées
- 2 920 PC, soit 970 au Département et 1 950 dans les collèges
- 1 184 tablettes, soit 110 au Département et 1 074 dans les collèges
- 7 730 demandes d'intervention, hors collèges et moyens généraux (+18 % par rapport à 2021)
- 81 applications de gestion
- 15 serveurs physiques et 105 machines virtuelles auxquels s'ajoutent 20 serveurs et 136 machines virtuelles pour les collèges
- 310 To d'espace de stockage et 49,9 To pour les collèges

Nouveau service Le numérique pour tous

Accéder à vos droits sociaux en ligne
 Accomplir des démarches administratives
 Comprendre et utiliser un ordinateur, une tablette
 un smartphone...



Un accès élargi au très haut débit

Le déploiement de la fibre optique s'est fortement accéléré en 2022 dans le cadre des engagements pris par XP Fibre au titre de l'Appel à manifestation d'engagements locaux (Amel) lancé par le Département. Près de 85 000 locaux sont désormais éligibles à un abonnement à la fibre contre 45 000 à fin décembre 2021. Ce chiffre s'élève à 108 000 en intégrant la ville de Gap, dont le déploiement est assuré par Orange depuis 2014. 148 communes peuvent désormais disposer d'un accès au très haut débit filaire. Parallèlement, le programme New Deal de résorption des zones blanches se poursuit avec 65 sites mobiles programmés dont la moitié sont en service, améliorant la couverture du territoire et offrant un accès 4G au très haut débit dans des zones où la fibre n'est pas encore disponible.



GéoNumérique

L'exercice 2022 a été marqué par une extension fonctionnelle significative de GéoMAS, le portail cartographique des Alpes du Sud, pour un montant d'environ 50 000 € en investissement. Le dispositif compte comme nouveau membre le Département des Alpes-de-Haute-Provence, qui partage désormais le système d'information routier avec le Département des Hautes-Alpes.

Gouvernance, modalités financières et de nombreuses autres clauses de la convention de partenariat ont été révisées pour entériner ce nouveau périmètre, exécutoire depuis le 11 octobre 2022. Par ailleurs, AlpesRando, le site de promotion de l'offre globale de randonnée et des activités de pleine nature des Hautes-Alpes a fait peau neuve pour un montant de 50 000 € environ également.

Cybersécurité

Le Département a défini sa stratégie de cybersécurité en 2022. Elle décrit la cible de sécurité, a été documentée et est en cours d'application.

En outre, des outils de pointe ont été déployés pour anticiper et neutraliser rapidement les menaces. Des technologies et protocoles au plus haut niveau des standards contemporains ont été implémentés pour protéger la réputation en ligne de la collectivité (politique DMARC), les données des citoyens et garantir l'efficacité de sa communication.

Le Département s'emploie aussi à sensibiliser ses agents en organisant régulièrement des simulations d'attaques et des actions ponctuelles. Le mois européen de la cybersécurité en octobre a été un temps fort avec un programme dédié à l'acculturation cyber.

Infrastructure informatique des collèges

La loi Peillon transfère la charge de l'infrastructure informatique des collèges et des Espaces numériques de travail (ENT) aux Départements. Avec l'intégration des collèges Vauban de Briançon, Giraudes de l'Argentière-la-Bessée, Hautes Vallées de Guillestre et Vivian-Maier de Saint-Bonnet-en-Champsaur, le système d'information compte désormais 10 établissements « migrés » sur 12, les 2 derniers étant prévus en 2023.

Par ailleurs, une campagne de sécurisation des liaisons collèges éligibles par des secours 4G a été réalisée. L'ensemble devrait être achevé en 2023.

En parallèle, dans le cadre du schéma directeur du numérique des collèges et afin d'accompagner les nouveaux usages, une solution de réseau Wifi sécurisée a été déployée dans 5 établissements.

2022, c'est aussi...

- Poursuite de l'action d'Emmaüs Connect à destination des populations éloignées du numérique ;
- Animation du portail « Les bons clics » et création d'un film promotionnel autour de l'inclusion numérique ;
- Mise en place d'une borne interactive et création d'un espace d'accompagnement dédié à l'Hôtel du Département ;
- Initialisation du déploiement du module d'Aide sociale en territoire sur l'application Solis ;
- Développement d'une plateforme de prise de rendez-vous en ligne dans le cadre du projet « Smart Services » ;
- Mise en œuvre de la solution Webgerest pour la gestion des cantines des collèges ;
- Mise en place d'une nouvelle plateforme de dépôt en ligne pour les demandes de subvention ;
- Renouvellement des systèmes d'information Finances et Ressources humaines ;
- Mise en service du nouvel outil de gestion d'incident et d'inventaire matériel Pythea ;
- Extension de la plateforme centralisée de téléphonie sur certains sites ;
- Augmentation des débits réseaux avec le passage à la fibre sur plusieurs sites départementaux éligibles ;
- Reprise de la gestion informatique de la Maison de l'habitat ;
- Renouvellement du socle de sauvegarde logiciel et matériel suite à la fin du support.

RESSOURCES HUMAINES

Dépenses d'investissement : 50 000 € (hygiène et sécurité)
Dépenses de fonctionnement : 44 M€ (dépenses de personnel)

Chiffres clés

- 1 175 agents au Département dont 184 contractuels, 15 apprentis, 46 assistants familiaux, 38 saisonniers et 150 déneigeurs (viabilité hivernale 2022-2023)
- 51 mobilités internes, 126 recrutements externes
- 28 départs en retraite
- Dialogue social et réunion des instances paritaires : 7 réunions du CT, 3 réunions du CHSCT, 5 réunions de l'équipe technique du CHSCT, 8 réunions de dialogue social, 5 réunions préparatoires des élections professionnelles



Au terme d'une période expérimentale, le télétravail a été ouvert en organisation flottante.

Mise en œuvre du Rifseep

La mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep) a été effective au 1^{er} juillet. Passage d'une logique de grade à une logique métier, il vise à :

- contribuer à la bonne adéquation entre le statut des agents et les fonctions exercées ;
- permettre un rapprochement des écarts indemnitaires entre filière à même niveau de responsabilité ;
- reconnaître les fonctions d'encadrement et favoriser l'attractivité des fonctions de direction, en revalorisant tous les postes d'encadrants relevant de toutes les catégories et de toutes les filières afin de rattraper le retard pris dans ce secteur.

La part de la masse salariale consacrée au régime indemnitaire passe ainsi de 4,4 M€ (soit 10 % de la masse salariale) à 6 M€ (soit 14 %).

Le télétravail accessible en organisation flottante

Le service public départemental reste essentiellement basé sur la contribution physique de ses agents, le télétravail relevant d'une organisation subsidiaire. La charte du télétravail, adoptée par délibération du 23 juin 2020, est venue poser le cadre de ce mode d'organisation en fixant les modalités d'attribution, de mise en œuvre, d'accompagnement et d'évaluation.

Au terme d'une période expérimentale, le télétravail a été ouvert en organisation flottante, avec un quantum annuel de 40 jours télétravaillables à raison d'un jour par semaine (en journée ou demi-journée).



Élections professionnelles

Le 8 décembre 2022, les agents ont été appelés aux urnes afin de désigner leurs représentants du personnel. Bien qu'en recul par rapport à 2018, le taux de participation a été supérieur à la moyenne nationale. Il se décompose ainsi :

Comité social territorial (fusion des anciennes instances Comité technique et Comité hygiène et sécurité), compétent pour les questions d'ordre collectives relatives à la vie quotidienne : 49,48 % (61,8 % en 2018)

Commissions administratives paritaires (CAP, agents titulaires) : CAP A 51,88 % (73,9 % en 2018), CAP B 54,81 % (71,6 % en 2018), CAP C 54,18 % (71,6 % en 2018)

Commission consultative paritaire (CCP, agents contractuels) : tirage au sort en l'absence de liste de candidats.

Prévention du risque chimique

Le service de Santé au travail œuvre à prévenir les risques professionnels auxquels sont exposés les agents, notamment le risque chimique. Différents services du Département stockent et utilisent des produits dangereux. Dans le cadre du plan d'actions du document unique d'évaluation des risques professionnels, des visites de terrain ont permis un état des lieux de l'existant et une analyse des besoins en termes de matériel de stockage. Ont suivis l'acquisition par le service de matériel spécifique, livré dans les services concernés qui en ont assuré la mise en place, puis une sensibilisation au risque chimique auprès des agents utilisateurs dans chacune des antennes techniques.

Cette sensibilisation sur site mêlant théorie et pratique sera reconduite dans les années à venir.

Sauveteur secouriste du travail : 66 agents formés

Le service de Santé au travail organise les sessions et compose les groupes de formation de Sauveteur secouriste du travail (SST). Le SST porte les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais est aussi acteur de la prévention dans sa collectivité. La formation permet notamment de maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours : qui et comment alerter, repérer les situations dangereuses et savoir à qui et comment relayer ces informations. Cette formation cible en priorité les assistants de prévention en charge du matériel de premiers secours ainsi que les agents qui travaillent en atelier. Les autres agents sont également concernés afin de couvrir au mieux l'ensemble des sites de travail de la collectivité.

Zoom sur l'apprentissage

Le Département développe ce mode de recrutement en s'inscrivant pleinement dans le plan national de relance pour l'apprentissage (« 1 jeune 1 solution ») en portant à 15 le nombre d'apprentis accueillis chaque année.

Renouvellement du système d'information

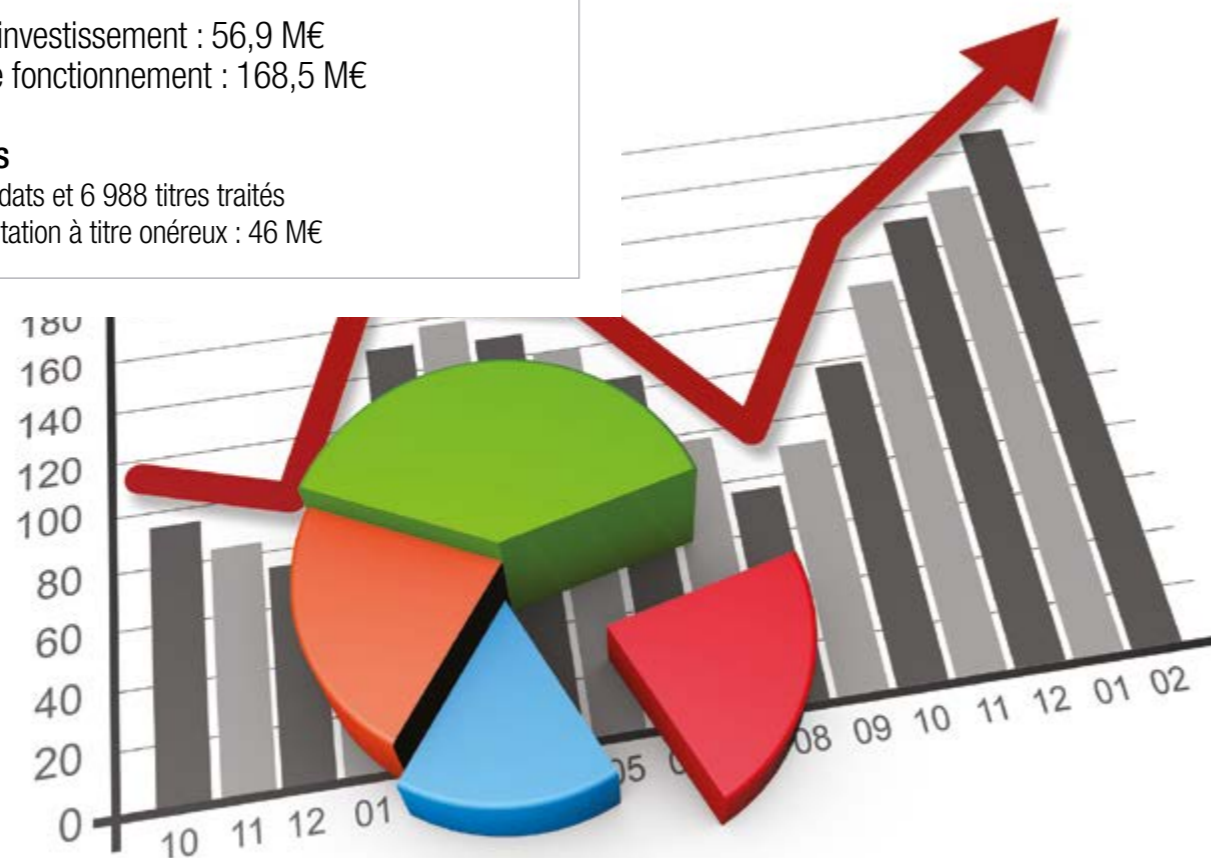
L'architecture technique du précédent système d'information des ressources humaines était vieillissante. Afin d'être opérationnelle au 1^{er} janvier 2023, la conduite de projet a démarré en 2022, avec l'accompagnement de la direction du Numérique. Projet stratégique, l'objectif est à plusieurs niveaux :

- pour la direction dans son activité quotidienne ;
- pour la direction générale des services (mise à disposition d'outils de pilotage fins à partir des grands indicateurs contenus dans les lignes directrices de gestion) ;
- pour l'encadrement avec la mise à disposition progressive d'outils de suivi et de gestion (partage RH) ;
- pour les agents (développement au fil du temps demandes en ligne).

Dépenses d'investissement : 56,9 M€
Dépenses de fonctionnement : 168,5 M€

Chiffres clés

- 32 414 mandats et 6 988 titres traités
- Droits de mutation à titre onéreux : 46 M€



Grand Angle, nouveau moyen de paiement des fournisseurs

Après un long travail préparatoire pour choisir la meilleure plateforme, puis la paramétrer, le paiement des fournisseurs du Département a été mis sur pause quelques jours en fin d'année pour permettre le passage à Grand Angle, nouveau système d'informations dédié aux finances. Quelques semaines de forte tension pour la direction des Finances. Les agents des services Budgétaires et comptables ont vérifié et corrigé des milliers de données relatives aux 2 800 fournisseurs et bénéficiaires d'aides ou de subventions, à près de 900 marchés et 3 000 engagements (autorisations de paiement et de programmation). Fin décembre, le système était opérationnel et le « raccordement » de Grand Angle à Chorus, la plateforme nationale sur laquelle les fournisseurs continuaient à déposer leurs factures durant la coupure, devait intervenir en 2023.

M57 : la promesse d'une comptabilité publique plus vertueuse

La M57 est le nom du référentiel comptable qui s'imposera à toutes les collectivités territoriales au 1^{er} janvier 2024. Presque une révolution dans le monde de la comptabilité publique. En effet, ses fondements philosophiques font écho à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Les citoyens ont le droit de constater [...] la nécessité de la contribution publique[...] » (article 14), « la société a le droit de demander compte à [...] son administration » (article 15). Par un jeu d'écritures standardisées à l'échelle nationale, les comptes des collectivités territoriales seront plus lisibles et susceptibles de comparaison avec les voisins. À quoi servent les deniers publics ? Comment sont-ils utilisés ? Au service de quelles politiques ? De quoi faciliter la compréhension du plus grand nombre mais aussi permettre d'évaluer les « performances » des collectivités. Cette approche analytique constitue pour la direction des Finances un travail de longue haleine entamé en 2022. Synonyme de montée en compétences, il a déjà nécessité la mise en œuvre d'un nouveau système d'information, le logiciel Grand Angle.

Chiffres clés

- 56 procédures d'achat lancées dont 18 « formalisées », 29 « adaptées » et 9 sans publicité ni mise en concurrence, pour 62 M€ HT
- 113 marchés notifiés : 60 de travaux, 29 de fournitures et 24 de services
- 8 895 heures d'insertion ont été insérées dans les marchés travaux
- Assurances : 124 dossiers de sinistres ouverts (67 en flotte automobile, 42 en dommages aux biens et 16 en responsabilité civile)
- 9 contentieux devant le tribunal pour enfants et 23 dossiers en contentieux général

Création de la direction des Affaires juridiques et de l'achat public

Créée en juin 2022, la direction de Affaires juridiques et de l'achat public (Dajap) est le produit de la fusion de la direction des Affaires juridiques et du service Achat public. Elle est organisée autour de trois unités : achat public, juridique et support. Elle répond notamment aux objectifs suivants : un repositionnement de la fonction juridique au sein de la collectivité, la sécurisation des actes, le développement de la politique achat.

Marché de conception-réalisation sur la galerie de la Marionnaise

Dans le cadre d'une procédure avec négociation, une consultation a été lancée en janvier pour l'opération de la galerie de La Marionnaise, sur la RD 1091. Les travaux consistent à démolir tout ou partie de la galerie actuelle pour reconstruire une galerie fermée de 490 mètres linéaires. Leur montant est estimé à 20 millions d'euros hors taxes et leur durée va s'étendre sur 4 années. L'opération se déroulera en conception-réalisation pour la première fois au Département. Ce mode opératoire permet une conception mieux encadrée par un programme précis et un travail conjoint entre le concepteur et l'entreprise, en vue d'un rapport qualité / coût optimisé. La procédure de consultation s'est étendue sur toute l'année 2022.

Marchés de travaux pour la réhabilitation et extension du bâtiment des Archives départementales

Dans le cadre d'un appel d'offres ouvert, les travaux de l'opération, répartis en 21 lots, vont s'étaler sur une durée de 17 mois. Ils ont été attribués pour un montant total de 8,2 M€ hors taxes. Malgré l'inflation record induite par le contexte international, le budget de l'opération n'a été dépassé que de 3 %. Les lots serrurerie-métallerie, plomberie-chauffage et électricité étant les corps d'état où l'augmentation des prix a été la plus marquée.

Montage juridique de l'opération « Alpes Bois Collage »

Le Département et la communauté de communes du Buëch-Dévoluy (CCBD) ont souhaité permettre l'implantation d'une unité de production de Bois des Alpes. Le montage juridique de cette opération a été assuré par la Dajap en lien avec les services préfectoraux. Ainsi, une convention de délégation de compétence de la CCBD au Département a permis à ce dernier d'intervenir en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises, notamment avec la signature d'un crédit-bail avec l'entreprise Alpes Bois Collage. La construction de cette unité de production sera réalisée en conception-réalisation par le Département dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique signée avec la CCBD.

RESSOURCES RELATION CITOYENNE ET MOYENS GÉNÉRAUX

Dépenses d'investissement : 111 564 €
Dépenses de fonctionnement : 328 106 €

Chiffres clés

- 49 007 courriers affranchis (62 336 €)
- 39 251 courriers entrants
- 10 359 visiteurs à l'Hôtel du Département
- 3 051 réservations de véhicules traitées

Traiter les demandes des usagers

De façon à répondre au mieux aux besoins des usagers et des agents, le service RCMG se modernise pour le recueil et le traitement des demandes. En interne, via l'outil Pytheas qui permet de centraliser et de conserver l'historique des demandes, en termes de petits travaux, de fournitures de matériel, de papier... Et en externe à l'aide de la saisine par voie électronique (SVE) qui permet à l'utilisateur de solliciter les services du Département de manière dématérialisée.

Déménagements et achat de mobilier

À l'occasion de diverses réorganisations, le service a pris en charge les déménagements en limitant au maximum les impacts sur les services. L'achat du mobilier et l'ensemble des actions de mise à jour des circuits, process et tournées ont été réalisées dans des délais restreints pour garantir la continuité de service.

Aménagements paysagers

L'aménagement paysager du Laboratoire départemental a été refait en collaboration avec la direction des Bâtiments : plantation d'arbustes, engazonnement et arrosage automatique.

COMMUNICATION

Dépenses de fonctionnement : 360 000 €

Chiffres clés

- Site internet hautes-alpes.fr : 180 000 visites
- Chaîne YouTube du Département : 26 100 vues, 12 vidéos et 11 directs diffusés
- 14 786 abonnés Facebook
- 2 760 abonnés Instagram

2022, c'est aussi...

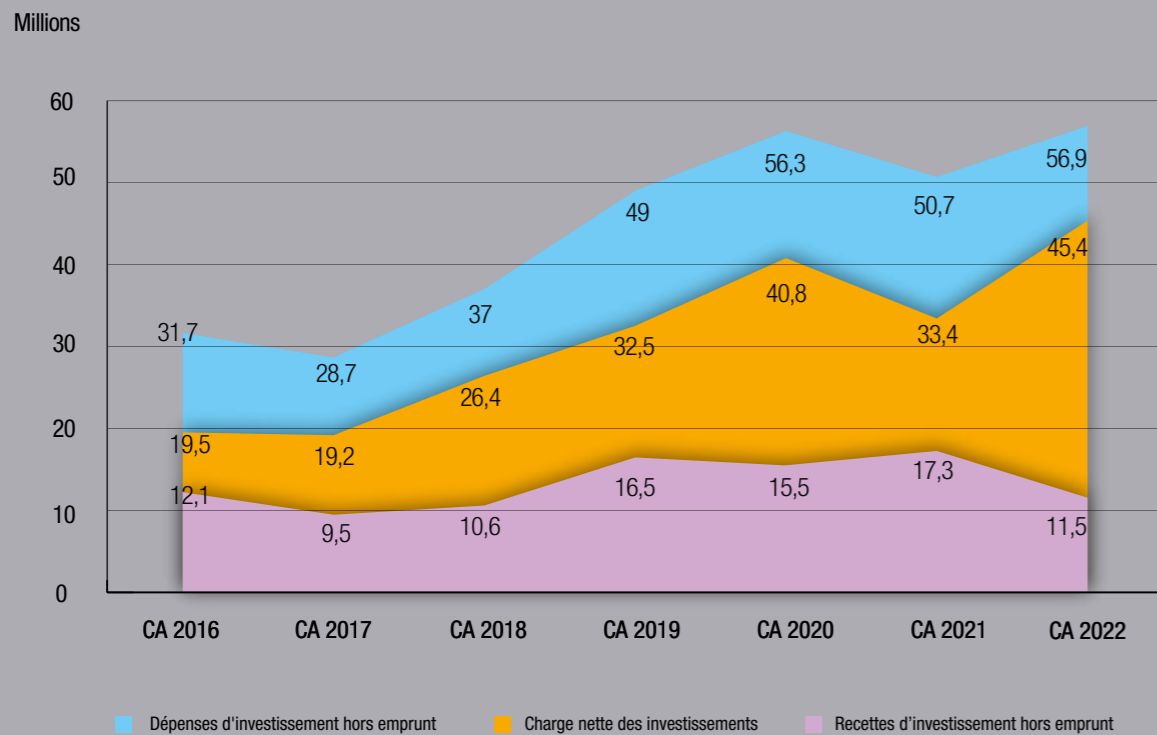
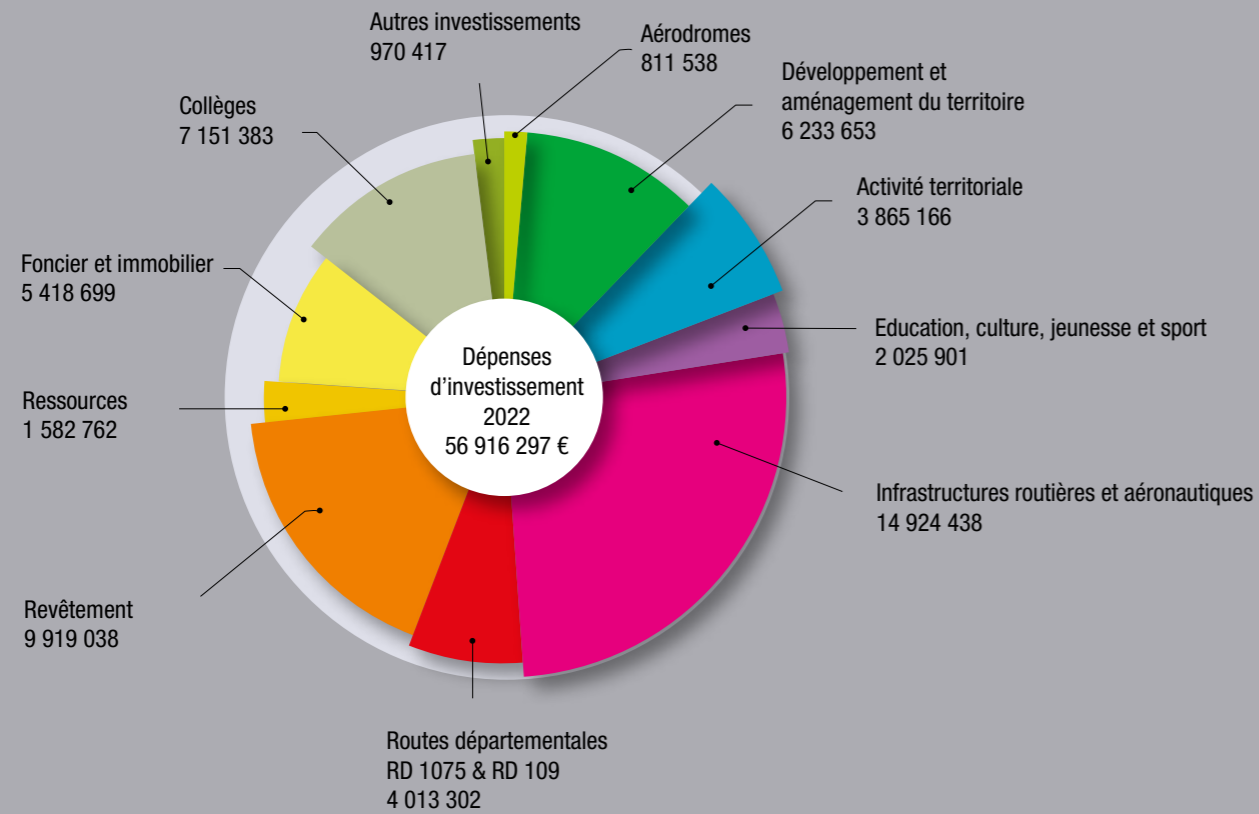
Le service Communication a organisé pour la première fois une mise en concurrence pour choisir 3 partenaires médias dans le domaine de la télévision, de la presse quotidienne régionale et de la radio. Les choix se faisaient auparavant sur la base d'une simple analyse de l'offre.

C'est également suite à une consultation qu'il a procédé à une refonte de la maquette du magazine départemental « Hautes-Alpes le mag ». Plus aéré, paré d'une nouvelle tête en couverture, ce support très apprécié des Haut-Alpins allie confort de lecture et habillage moderne.

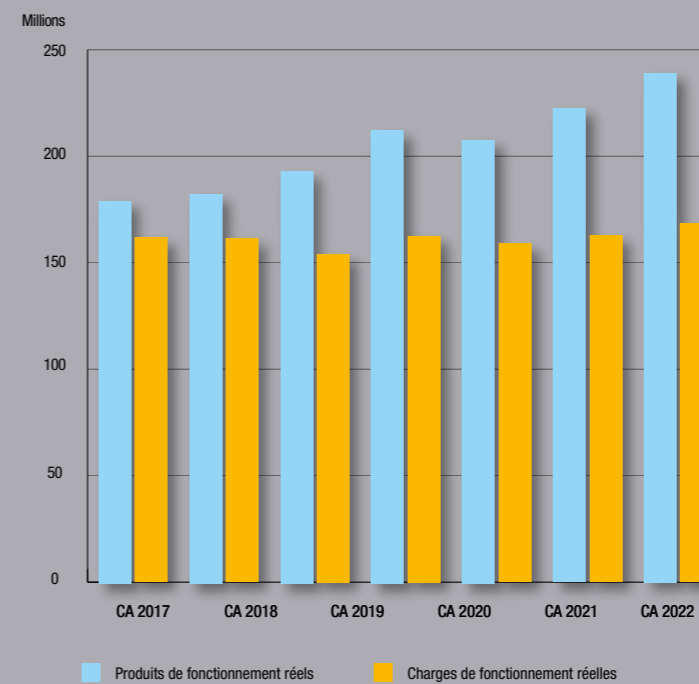
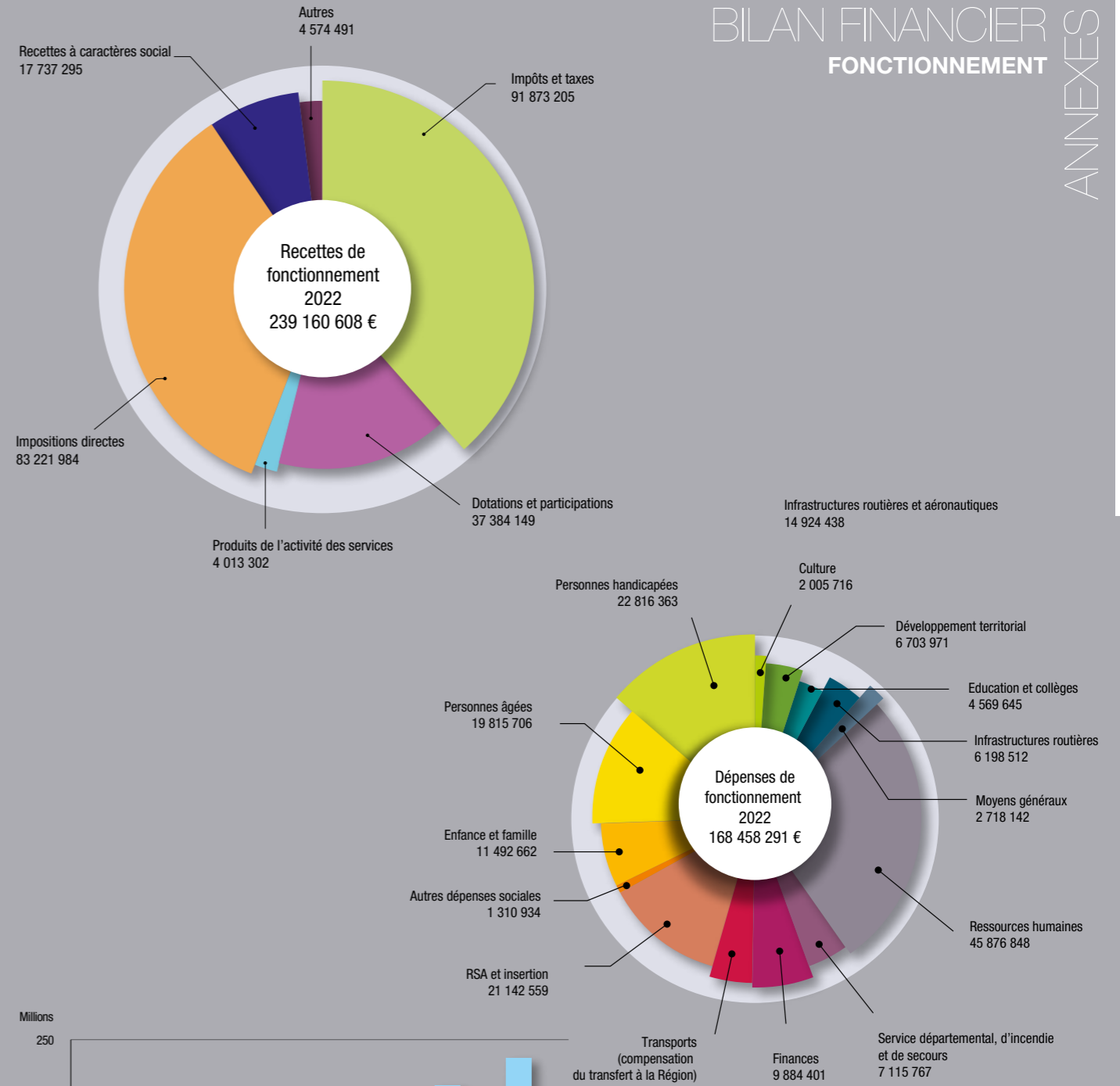
Enfin, le service Communication a accompagné les équipes du Département dans leurs différents projets : réalisation de supports imprimés (85 dossiers), promotion de nouveaux services et événements.

Un budget pour la publicité en ligne

Le Département a sélectionné, suite à un appel d'offres, une agence conseil en achat d'espaces publicitaires pour cibler sa communication sur les réseaux sociaux et les principaux moteurs de recherche. Par l'intermédiaire de messages envoyés sur une base beaucoup plus large que celle de ses abonnés, et en achetant des liens sponsorisés, il a doublé son audience sur Facebook et a généré un trafic important sur des pages ciblées de ses différents sites internet, comme le nouveau site « Culturicimes ».



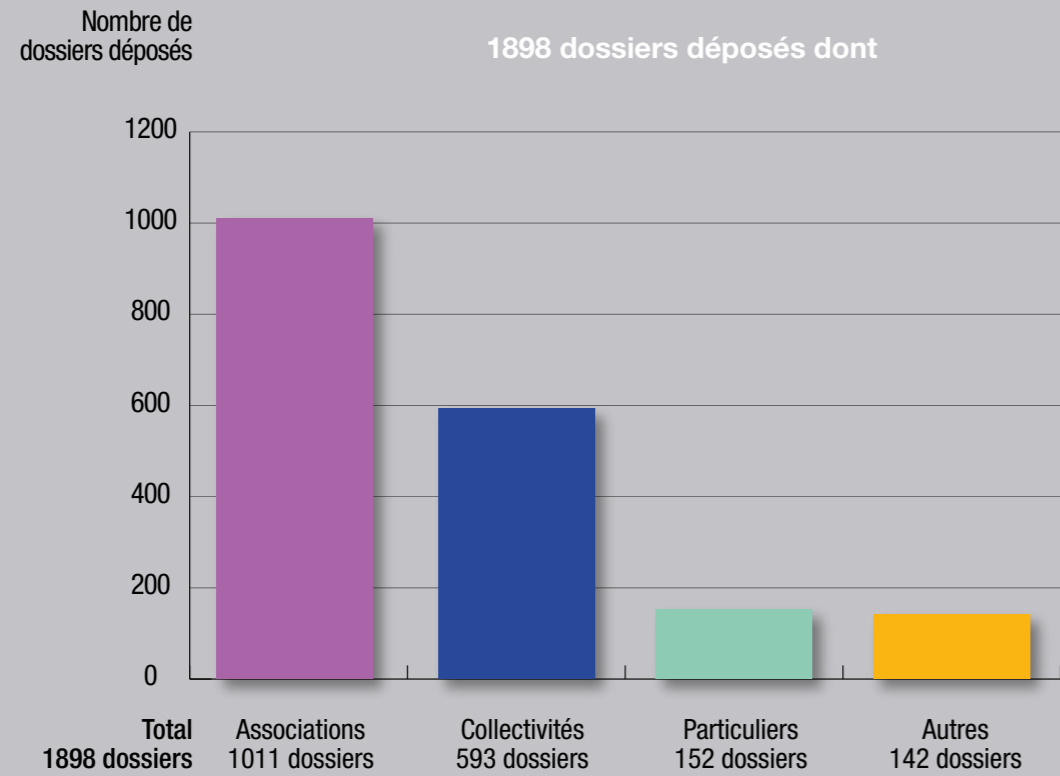
Financement de l'investissement (évolution)



Charges et produits de fonctionnement (évolution depuis 2017)

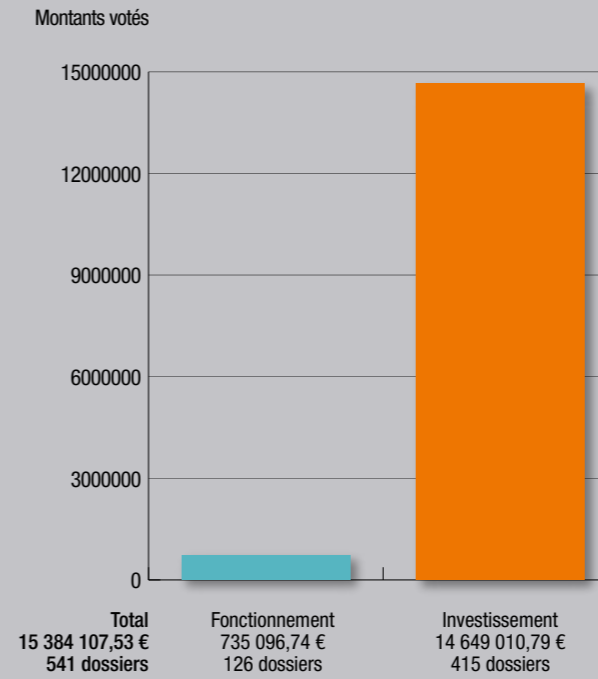
AIDES AUX TIERS

OPÉRATIONS QUI ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION

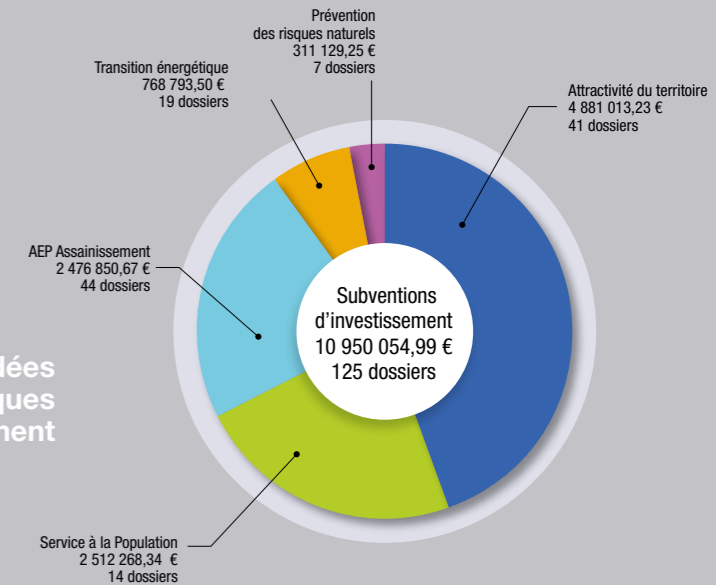


AIDES AUX TIERS

COLLECTIVITÉS

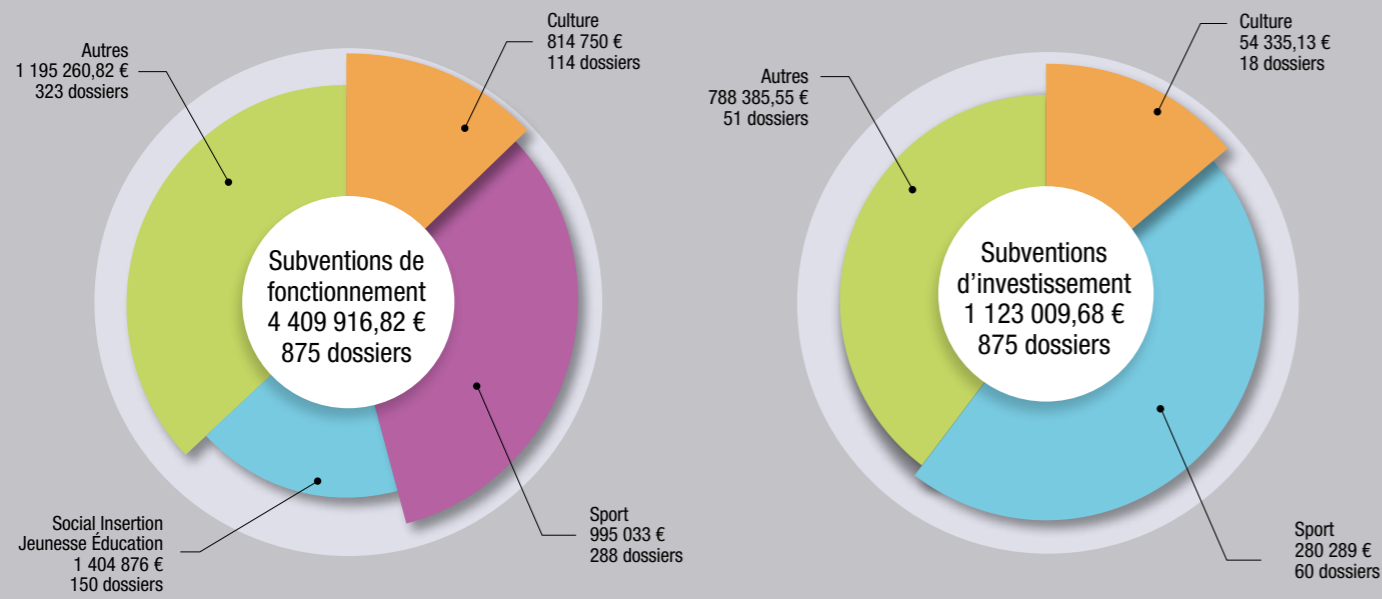


Détail des montants de subventions votés



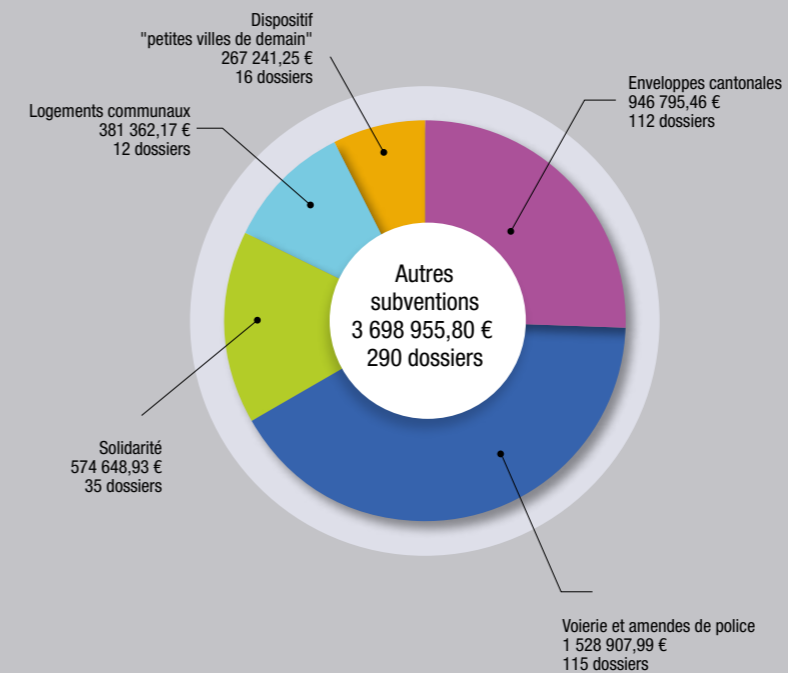
AIDES AUX TIERS

ASSOCIATIONS



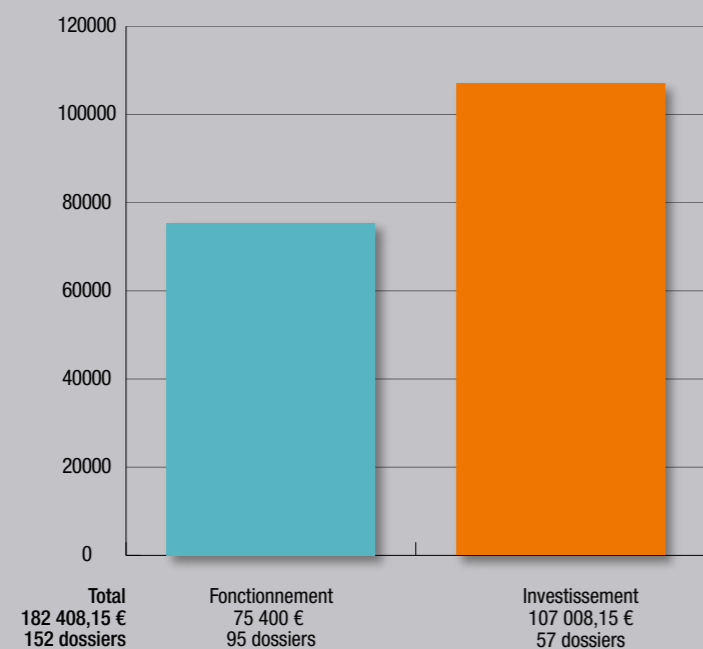
Détail des subventions accordées aux associations selon leur objet

Détail des subventions d'investissement accordées aux collectivités selon les 5 thématiques d'intervention du Département



Autres subventions d'investissement accordées aux collectivités

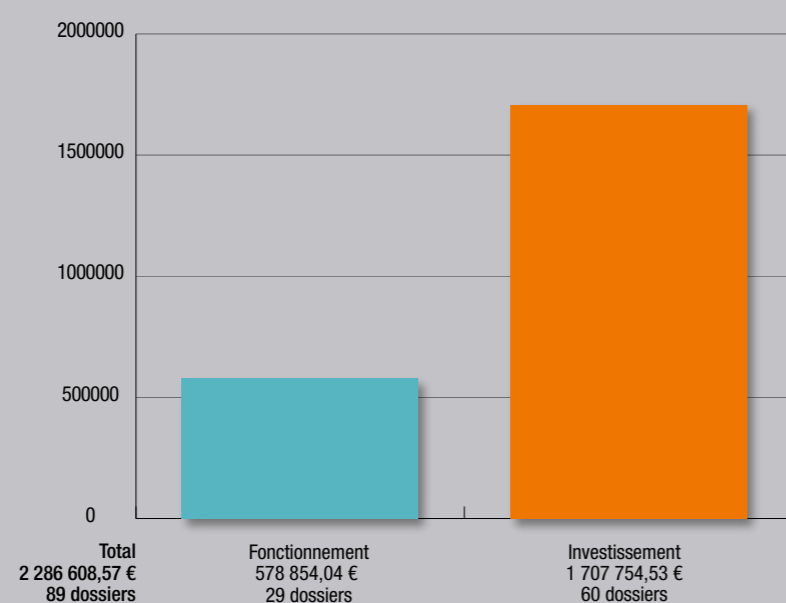
AIDES AUX TIERS PARTICULIERS



Détail des subventions accordées

AIDES AUX TIERS

AUTRES (entreprises agricoles, forestières...)



Détail des subventions accordées



Hautes-Alpes
le département

Département des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint Arnoux - CS 66005
05008 Gap Cedex
Tél. 04 92 40 38 00

[hautes-alpes.fr](https://www.hautes-alpes.fr)

